




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-393**

Séance publique du

28 septembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : 01/10/2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SÔBRE ✓ - COMPTE RENDU ARRÊTÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉALITÉ ✓

**OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION
DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2014**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaele LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 1.2
Délégation de service public

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme JAUSSAUD Coralie

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2014- Information du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2008-0883 en date du 14 octobre 2008, le Conseil Municipal a désigné la société Les Petits Chaperons Rouges comme délégataire pour la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance de la Ville d'Aix-en-Provence.

Le contrat correspondant a été signé le 16 octobre 2008 et notifié au délégataire le 20 octobre 2008 pour une durée de 6 ans, sous la forme d'un affermage. Cette durée a été prolongée pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2015, par l'avenant n° 9 en date du 17 novembre 2014, notifié le 20 novembre 2014.

La délégation de service public des crèches a pour objet la gestion des crèches municipales, centres aérés et autres structures Petite Enfance.

Les établissements concernés sont les suivants :

ALSH Les P'tits Mousses
ALSH La P'tite Troupe
HG Les Aquanautes (jusqu'au 20/11/2014)
L'Agora
L'Aquarelle
L'Atelier

Les Enfants du Wallon
Françoise Dolto
Les Graines d'Etoiles
L'Île aux Enfants
Le Petit Jardin
Pin d'Épices

**Baby Symphonie
Berlingot (Célony)
Les Bout'Chous
Cache-Cache
Câlin Câline
Les Contines**

**Pirouette (Chastel)
Pom d'Happy
La Ribambelle
Le Tipi
Tom Pouce**

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société LPCR a transmis à la Ville d'Aix-en-Provence le rapport retraçant l'activité pour l'année 2014, lié à l'exploitation de la délégation de service public.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous remercie de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du Rapport Annuel du délégataire qui, conformément à l'article L 1413-1 du CGCT, sera examiné par la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

DL.2015-393 - INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA
GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE
ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU
DELEGATAIRE - ANNEE 2014- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI

Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

92-15

Commune d' Aix en Provence
à
M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 septembre 2015

01 OCT. 2015

COURRIER ARRIVE

01.01	ELECTION DES CONSEILLERS METROPOLITAINS
DL.2015-355	
02.06	INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX
DL.2015-388	
02.07	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SACOGIVA POUR L'EXERCICE 2014.
DL.2015-389	
02.08	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SEMEPA POUR L'EXERCICE 2014
DL.2015-390	
02.09	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES POUR L'EXERCICE 2014.
DL.2015-391	
02.11	INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2014
DL.2015-393	
02.12	INFORMATION DU CONSEIL - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC "CREMATORIUM ET PARC MÉMORIAL DE PROVENCE - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SUR L'EXERCICE 2014
DL.2015-394	
02.13	INFORMATION DU CONSEIL - CONVENTION DE CONCESSION DU STATIONNEMENT PAYANT DU 29 DECEMBRE 1986. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.
DL.2015-395	
02.14	INFORMATION DU CONSEIL - PARKING ROTONDE. CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.
DL.2015-396	
04.08	RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DITE DU PARC DE LA DURANNE- AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION- APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES- DÉSIGNATION DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DÉCISION DU CONSEIL.
DL.2015-409	

05.01
DL.2015-416

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION
DES PLACES DE LA MADELEINE, DES PRÊCHEURS, VERDUN,
DES RUES ADJACENTES DU PALAIS MONCLAR ET DE LA RUE
THIERS - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU JURY

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

01 OCT. 2015

COURRIER ARRIVE

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2014

DSP AIX EN PROVENCE

Gestion des Crèches, Crèches Familiales et Centres de Loisirs
par les Petits Chaperons Rouges

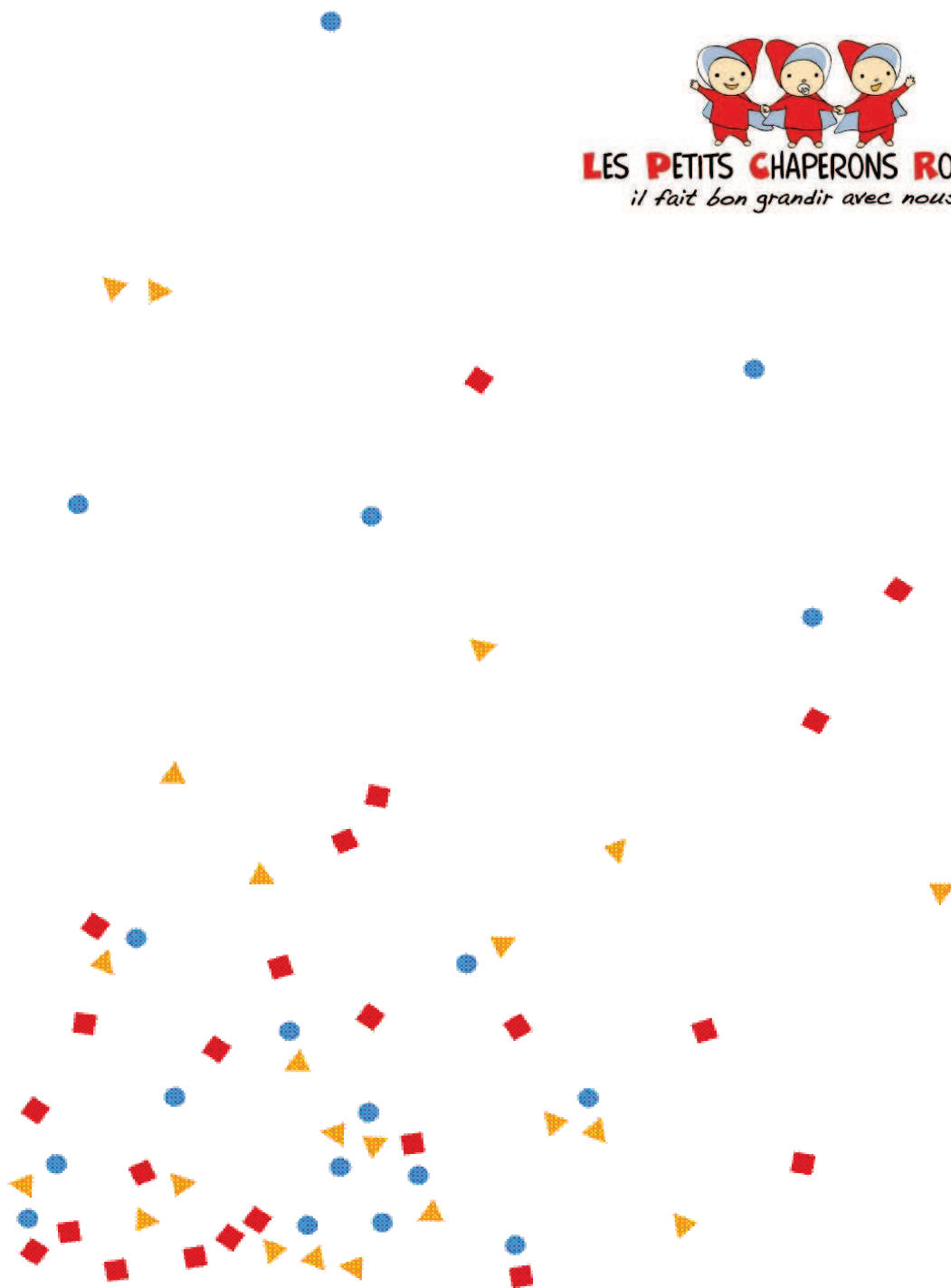


Table des matières

1.	Les chiffres clés du partenariat	3
2.	Présentation de la Délégation de Service Public	4
3.	Une crèche ouverte sur sa ville	8
3.1.	Des échanges réguliers avec vos services	8
3.2.	Une priorité donnée à la qualité des relations familles	8
3.3.	Une intégration de la crèche dans son environnement, par des partenariats de qualité	15
4.	Un service de qualité	17
4.1.	Un projet éducatif centré autour de l'enfant.....	17
4.2.	Des activités organisées par nos équipes favorisant l'éveil des enfants.....	18
4.3.	Un environnement de travail en conformité avec nos exigences Hygiène Sécurité Environnement.....	30
4.4.	Un acteur engagé : notre démarche Développement Durable.....	30
5.	Une équipe de professionnels stable et performante	31
5.1.	Synthèse	31
5.2.	Effectifs & Mouvements du personnel.....	31
5.3.	Stagiaires	36
5.4.	Formations	36
5.5.	Médecin, psychologues et psychomotricienne	38
6.	Une structure pérenne respectant ses engagements.....	41
6.1.	Une grande diversité dans le profil des familles bénéficiaires.....	41
6.2.	Indicateurs d'activité	41
6.3.	Données financières	44
7.	Des locaux gérés en « bon père de famille ».....	45
7.1.	Synthèse	45
7.2.	Assurances.....	45
7.3.	Une gestion des locaux « en bon père de famille »	45
7.4.	Renouvellement des biens et consommations nécessaires à l'exploitation.....	46
7.5.	Sous-traitance - Entretien (contractuel).....	46
7.6.	Lutte contre les incendies	46
8.	Conclusion et objectifs 2015	48
8.1.	Conclusion	48
9.	Annexes	49
9.1.	Justificatifs	49

Les chiffres clés du partenariat

Délégation de Service Public

Gestion et exploitation des 20 structures Petite Enfance municipales et 2 centres de loisirs.

Depuis le 01 janvier 2009, jusqu'au 30 juin 2015

Accueil

834 Places agréées en MAC, 37 Places en MAF, 95 Places en ALSH

Accueil régulier; Accueil occasionnel; Accueil d'urgence

Enfants âgés de 2 mois 1/2 à 4ans

Du lundi au vendredi

Supervision de la crèche

22 Directrices.

4 Directrices adjointes

2 Coordinatrices

Effectifs

377 collaborateurs au 31 /12/2014 pour 340 ETP dont :

22 Directrices

30 Educatrices de Jeunes Enfants

110 Auxiliaires de Puériculture

Jours de fermetures de la crèche

Du 28 juillet 2014 au 22 aout 2014

Du 26 décembre 2014 au 31 décembre 2014

Données d'activités

1224 enfants accueillis en moyenne

1 945 129 heures facturées

72,8 % de taux d'occupation réalisé

88,4 % de taux d'occupation financier

121,38% de taux de facturation

Ateliers & évènements

La grande semaine de la petite enfance

La fête du printemps

La semaine de l'Europe

Les fêtes d'été et de Noel

Relations familles

2 enquêtes de satisfaction par an

2 Réunions parents par crèche

Des ateliers réalisés avec les parents

1. PRESENTATION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

- Octobre 2005 : le Conseil Municipal a adopté le principe de délégation de service public des crèches, centres de loisirs et autres structures Petite Enfance de la Ville d'Aix-en-Provence, par voie d'affermage.
- Janvier 2006 : l'ensemble des candidatures a été enregistrée lors de la Commission de Délégation de Service Public.
- Avril 2006 : après l'examen du rapport d'analyse des candidatures par la Commission de Délégation de Service Public, quatre candidats ont été admis à faire une offre.
- Novembre 2006 : après analyse des offres, la Commission de Délégation de Service Public a émis un avis favorable pour que des négociations soient ouvertes entre la Ville d'Aix-en-Provence et la société LPCR SAS.
- Les négociations se sont déroulées entre fin 2006 et l'été 2008.
- A l'issue de ces discussions, et après proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 14 octobre 2008, de retenir la société LPCR SAS aux conditions et modalités fixées dans le contrat de délégation de service public.

Extrait du contrat de délégation de service.

« Les établissements d'accueil de la Petite Enfance, veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. Ils doivent permettre à l'enfant de se familiariser avec la vie en collectivité. Des jeux et des activités y sont organisés, dans le cadre des projets d'établissements. [...]

L'ensemble des établissements gérés par le délégataire en vertu des présentes se situent sur le territoire communal. Ces établissements sont destinés à l'accueil régulier et temporaire, des enfants prioritairement issus des familles aixoises, âgés de 3 mois à 6 ans.»

Les Petits Chaperons Rouges ont été choisis pour assurer la gestion des crèches, centres de loisirs et autres structures de la ville d'Aix-en-Provence à partir du 1^{er} janvier 2009 jusqu'au 31 décembre 2014.

Le contrat de délégation de service a été complété par 9 avenants signés entre 2008 et 2014.

L'avenant n°1 signé en décembre 2008, a pour objet la création d'une filiale dénommée LPCR DSP AIX chargée de la gestion du contrat de délégation de service public.

L'avenant n°2 signé en mars 2009, a pour objet l'intégration de la crèche Graines d'Etoiles dans le périmètre d'activité du contrat de délégation de service public.

L'avenant n°3 signé en décembre 2009 a pour objet les modifications en matière d'organisation de la crèche familiale, de conception et de facturation des repas servis dans les crèches et d'application de la clause de ré-indexation du coût de la vie.

Afin de rendre plus faciles les déplacements des assistantes maternelles, des salariés LPCR et l'organisation des ateliers, il a été proposé d'organiser les points de rencontre dans la crèche collective existante la plus proche du domicile des assistantes maternelles. Ces antennes sont appelées des crèches satellites.

L'avenant n°4 signé en juin 2010 a pour l'objet le regroupement des crèches « L'Oasis » (25 places) et « Les Canaillous » (25 places) au sein du bâtiment de l'Agora et le déménagement de la crèche « Le Petit Jardin » au rez-de-chaussée de l'immeuble Le Ligourès, accompagné d'une augmentation du nombre de berceaux de 15 à 40 berceaux, soit 25 places supplémentaires.

L'avenant n°5 signé en juillet 2011 a pour objet le fonctionnement temporaire du Centre de Loisirs « Les P'tits Mousses » durant le mois d'août 2011.

L'avenant n°6 signé en mars 2013 a pour objet le transfert du contrat à LPCR GROUPE, suite à la fusion absorption de LPCR SAS par LPCR GROUPE en date du 31/12/2012.

L'avenant n° 7 signé en juillet 2013 porte sur l'impact de l'évolution du règlement de fonctionnement demandé par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône suite à l'évolution nationale des règles de facturation de la PSU.

L'avenant n° 8 signé en novembre 2014 porte sur la modification de la participation financière versée au délégataire et la suppression de la halte-garderie Les Aquanautes.

L'avenant n° 9 signé en novembre 2014 porte sur la prolongation de la durée du contrat de délégation de service public jusqu'au 30 juin 2015.

1.1.1. LES PETITS CHAPERONS ROUGES EN QUELQUES CHIFFRES

Les Petits Chaperons Rouges en 2015, c'est ...



- **3 000 collaborateurs**, en CDI ou CDD, sur des postes qualifiés ou non, et sur des contrats d'avenir ;
- **12 000 enfants accueillis chaque jour dans notre réseau**, avec une moyenne de 40 berceaux par structure ;
- **225 crèches en gestion**, dont plus de 70 crèches en délégation de service public, pour des collectivités de toute taille et tout profil socio-démographique ;
- **Un réseau de 500 crèches partenaires, Chaperons & Compagnie** : un réseau de crèches partenaires adhérentes sélectionnées pour leur qualité d'accueil et leur pédagogie dans toute la France. Créé afin de répondre aux besoins des familles, le réseau Chaperons & Compagnie assure aux parents la meilleure solution d'accueil pour leur enfant, à proximité du domicile, du lieu de travail ou sur le trajet ;
- **Une offre de services élargie avec Chaperons plus** : avec Chaperons Plus, Les Petits Chaperons Rouges accompagnent la parentalité en entreprise en proposant des services associés à destination des 0-18 ans avec des partenaires de qualité, comprenant :
 - Aide aux devoirs
 - Club Enfants, family days
 - Conciergerie
 - Baby Sitting /Sortie d'école
- **Un engagement sociétal fort**, à travers notamment : notre engagement pour le handicap, notre engagement pour l'emploi, notre Fonds de Solidarité pour l'enfance, une politique RSE innovante.



1.1.2. L'ANNEE 2014, UNE ANNEE RICHE EN EVOLUTIONS

- **L'acquisition de Crèches et Malices, 1er gestionnaire privé de micro-crèches en France**

En 2014, Les Petits Chaperons Rouges ont acquis Crèches et Malices, gestionnaire de près de 50 micro-crèches dans toute la France. Grâce à cette acquisition, Les Petits Chaperons Rouges deviennent un **acteur majeur de la gestion de micro-crèches**, structures d'accueil pouvant accueillir collectivement jusqu'à 11 enfants. Les micro-

crèches sont particulièrement adaptées pour les grandes villes, ou à l'inverse le milieu rural, et représentent un modèle particulièrement demandé par de nombreuses municipalités pour des délégations de service public.

- **La relation et la communication aux familles, thème de l'année 2014**

La relation et la communication aux familles sont historiquement des axes de travail prioritaires des Petits Chaperons Rouges en 2014, pilotée par la Direction Qualité Petite Enfance avec la participation de l'ensemble des crèches de notre réseau.

Si pour Les Petits Chaperons Rouges ce thème a toujours été majeur, cette année de réflexion a été l'occasion de développer de nouveaux supports, impliquant parents et professionnels, en complément des outils existants (parents relais, ateliers parents-professionnels, etc) :

- La mise en place de **newsletters**, envoyées tous les deux mois aux parents, illustrant les principaux événements de la vie de la crèche, des actualités pratiques et des projets ;
- La rédaction d'une **charte de coéducation**, une démarche d'éducation partagée entre les familles et l'établissement d'accueil. Cette charte sera progressivement déployée dans l'ensemble de nos établissements en 2015, et valorise le rôle des parents au sein de la crèche.

- **Le renforcement de l'accueil occasionnel et d'urgence**

En 2014, Les Petits Chaperons Rouges ont renforcé leur **offre concernant l'accueil occasionnel et d'urgence**, afin de mieux répondre aux besoins des familles.

Accueil pendant les vacances scolaires ou en cas de défaut du mode de garde habituel, souhait des parents de socialiser leur enfant quelques jours, ou accueil de quelques heures permettant aux parents de répondre à des obligations personnelles ou professionnelles : cet accueil est **un véritable service rendu aux familles**.

Nos **équipes sont sensibilisées** afin de mettre en place une organisation dédiée, un environnement sécurisant pour l'enfant et une pédagogie adaptée.

L'accompagnement mis en place par les Petits Chaperons Rouges auprès des directrices et des professionnels en crèche permet d'apporter aux familles **une réponse professionnelle** en permettant à tous les enfants de bénéficier de temps d'accueil et d'éveil de qualité au sein de nos structures.

Enfin, ce type accueil permet de répondre aux **besoins d'un plus grand nombre de familles, ayant des profils variés**.

2. UNE CRECHE OUVERTE SUR SA VILLE

2.1. DES ECHANGES REGULIERS AVEC VOS SERVICES

2.1.1. DES POINTS DE RENCONTRE PERIODIQUES

	Qui	Périodicité
Les inscriptions	La Coordinatrice LPCR, la Directrice, le service famille	LPCR gère les inscriptions, accueille les familles au siège et à la permanence hebdomadaire du Ligourès.
Le suivi au fil de l'eau	La Coordinatrice LPCR, la mission petite enfance de la ville.	Dès que nécessaire.
Le suivi technique	La Coordinatrice LPCR, la Directrice, le responsable travaux et maintenance LPCR et les services techniques d la ville.	Tous les 2 mois
Les réunions de suivi	Le Directeur régional, les Coordinatrices et la mission petite enfance de la ville.	Dès que nécessaire.

2.1.2. UN REPORTING REGULIER

2.1.2.1. REPORTING ANNUEL

La réalisation de ce bilan annuel, conforme au cahier des charges, est accompagnée d'une présentation à vos services, qui nous permettra de répondre à l'ensemble des questions que vous pourriez avoir.

2.2. UNE PRIORITE DONNEE A LA QUALITE DES RELATIONS FAMILLES

Le thème de l'année 2014 était « la relation famille » au sein des Petits Chaperons Rouges - l'ensemble de nos collaborateurs ont donc cherché à innover, et ont développé de nouvelles activités et événements avec les parents, pour une relation toujours plus proche avec eux. Par le biais du panneau d'affichage à l'entrée de la crèche, de la boîte à idées, des informations communiquées via les casiers ou par mail, les échanges avec les familles sont réguliers et très fluides. La directrice et les professionnels rencontrent régulièrement les parents, rencontres formelles ou simplement lors de l'accueil de l'enfant et des transmissions.

2.2.1. LES ENQUETES DE SATISFACTION ET PLANS D' ACTIONS ASSOCIES

Deux fois par an les parents sont invités à donner leur avis sur la vie de la crèche via les enquêtes de satisfaction. Elément clé d'une véritable démarche qualité, ces enquêtes nous permettent de mesurer la satisfaction des familles et d'adopter des plans d'action pour offrir au quotidien un service de qualité, répondant à leurs attentes.

2.2.1.1. ENQUETE DE SATISFACTION ANNUELLE - MAI 2014

Cette première enquête a pour objectif de faire un bilan complet de l’année « scolaire » vue par les familles. Dans ce cadre, toutes les familles sont sollicitées. Elle permet d’évaluer le quotidien de l’enfant, son éveil, les activités, la restauration, le personnel et la place des parents.



2.2.1.1. ENQUETE DE SATISFACTION DES NOUVEAUX PARENTS – OCTOBRE 2014

Au cours de cette seconde enquête, uniquement les familles dont l’enfant est entré en crèche récemment sont interrogées. Cette enquête permet de recueillir les impressions des familles sur la phase d’inscription, la période d’adaptation ou de changement de section de l’enfant, les premiers contacts avec le personnel et l’aménagement de la crèche.

Figurent ci – dessous la synthèse des résultats des deux enquêtes :

- Nombre des personnes interrogées :

Pour Mai 2014 : 1264 avec 510 répondants soit un taux de retour de 40,3%

Pour Octobre 2014 : 545 pour 243 répondants soit un taux de retour de 44,6%

- Choix d’une notation sur 10 :

Nous avons changé notre barème de notation en mai 2014 car nous nous alignons à l’enquête FFEC qui propose ce type de notation.

Cela permet d’harmoniser les choix de réponses pour les familles et de simplifier le traitement des réponses.

	mai-14	oct-14
Nb de répondants	510	243
Note globale crèche	8,36	8,28
Inscription	8,26	7,33
1ers jours à la crèche		8,21
Environnement	8	8,06

Equipe de crèche	8,67	8,72
Quotidien de l'enfant	8,46	
Alimentation	7,63	
Place des parents	7,75	
Communication avec la crèche	8,1	
Recommandations à l'entourage	97%	98%

Le taux de satisfaction très élevé mesuré par la capacité de recommandation de la structure s'améliore de un point avec l'enquête réalisée sur les nouvelles familles inscrites.

2.2.2. DES REUNIONS REGULIERES

2.2.2.1. LES REUNIONS PARENTS

Plusieurs réunions de parents sont organisées tout au long de l'année. Ces réunions d'informations généralement organisées en début et en fin d'année permettent l'accueil des nouveaux parents, des temps d'échanges entre ces derniers et l'ensemble des professionnels mais également la présentation de la vie des enfants à la crèche ou encore les projets de l'année. Le projet éducatif est présenté à cette occasion.

Des réunions à thèmes sont également organisées de façon ponctuelle. Celles-ci permettent d'aborder des thèmes précis comme : la diversification alimentaire, les morsures, l'accompagnement à l'entrée à l'école maternelle, chagrins colères, peurs, comment accompagner les émotions de l'enfant

2.2.2.2. LES REUNIONS INDIVIDUELLES

❖ A l'arrivée à la crèche

Pour valider définitivement leur inscription, les familles doivent prendre rendez-vous avec la directrice. A l'occasion de cette première rencontre, la directrice fait visiter les locaux aux familles, en particulier la future section de l'enfant, présente les professionnel(le)s, en particulier la future référente de l'enfant, présente le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement de la structure, remet aux parents un « **kit de bienvenue** » et répond à toutes les questions des parents.

Notre kit de bienvenue est composé :

- D'un sac à dos aux couleurs de la ville.
- D'un sticker « bébé à bord »

- Du magazine « Grandir » écrit et édité par Les Petits Chaperons Rouges chaque trimestre
- D'un livret d'accueil familles
- D'un journal de bord qui suivra l'enfant tout au long de son année à la crèche
- Des documents relatifs à l'organisation de la crèche : le contrat de la famille, le règlement de fonctionnement, etc.



❖ Les transmissions journalières

Chaque jour, les parents prennent le temps de transmettre aux professionnels (le)s des informations concernant leur enfant (repas de la veille et du matin, qualité et durée du sommeil, etc.).

Le soir, les professionnels (le)s racontent aux parents ce que l'enfant a fait et découvert pendant la journée (repas, sommeil, jeux, etc.).

Ces transmissions quotidiennes et plus largement ce partenariat permettent de garantir à l'enfant une certaine continuité entre ce qu'il vit à la maison et l'accueil qui lui est proposé à la crèche.

❖ Les Rendez-Vous individuels

Les parents peuvent à tout moment demander à rencontrer la directrice en entretien individuel. Ils peuvent aussi l'appeler ou lui adresser un email.

La famille peut également prendre rendez-vous avec le psychologue ou le médecin de la crèche si besoin.

Des rencontres individuelles sont proposées aux familles notamment dans le cas où leur enfant changerait de section. Ce passage est discuté en amont avec la famille.

❖ Crèche d'été

Pour s'adapter aux besoins des familles une **crèche d'été** fonctionne également au mois d'Aout (4 semaines) et permet ainsi aux parents qui ne bénéficient pas de congés (ou les prennent en décalé), de bénéficier d'un mode de garde sur Aix en Provence.

2.2.3. DES EVENEMENTS CLES REALISES AVEC LES PARENTS

Faisant partie intégrante de la crèche, les parents sont naturellement conviés aux principaux évènements des crèches ainsi qu'à toutes les fêtes.

Lors de ces évènements, les parents sont invités à participer aux différents ateliers avec leurs enfants (chant, cuisine, etc.).

Les parents et les enfants assistent généralement à un spectacle mis en scène par des intervenants extérieurs ou par les professionnelles elles même. Ces évènements sont aussi l'occasion de retracer la vie de la crèche via des expositions ou diaporamas.

Quelques exemples pour 2014 :

- Le café des parents est un projet de rencontre entre parents autour d'un petit café deux fois par mois. Ce petit moment sans les enfants permet de tisser des liens entre parents de partager et d'échanger entre eux et avec les professionnelles.
- Atelier inter lude : mise en place d'une intervention culturelle parentale afin d'ouvrir la crèche a des interventions parentales, interventions qui peuvent être artistiques, culturelles ou ludique (danse, chant, musique, théâtre, marionnette, contes et jeux divers).
- Pique nique avec les familles : il a clôturé l'année scolaire dans un parc à proximité de la crèche, les travaux d'enfants ont été exposées permettant aux équipes d'échanger sur l'évolution de chacun d'entre eux et évoquer la rentrée suivante (Ecole ou changement de section)

2.2.4. UNE COMMUNICATION REGULIERE A DESTINATION DES PARENTS

2.2.4.1. CRECHE ACTUS, UNE NEWSLETTER ENVOYEE TOUS LES DEUX MOIS AUX PARENTS

Dans un souci d'amélioration continue de notre relation aux familles, nous avons mis en place une newsletter, Crèche Actus, envoyée tous les deux mois par courrier électronique à l'ensemble des parents de la crèche par la directrice. L'information écrite est souvent accompagnée de photos, illustrations (dessin, extrait d'articles...).

Ces newsletters permettent :

- D'entretenir le partenariat avec les familles et de les inclure dans la vie de la crèche
- De donner de la visibilité aux parents sur ce que leur enfant vit en crèche
- D'avoir une communication régulière, concentrant la diffusion des différentes informations dans un support unique envoyé à une date connue

Pour les équipes, il s'agit de :

- Valoriser leur travail
- Favoriser la créativité et prise d'initiatives
- Les engager à développer d'autres projets

La newsletter comprend ainsi plusieurs rubriques : les « actus des sections », « actus petite enfance », « actus pratiques » et « actus à venir ».



Crèche Actus

n°5

Novembre 2014

«Le Petit Jardin»

Chers parents,

En ce mois de Novembre il y a eu changement à la direction du Petit Jardin!

Marion Roy, Infirmière puéricultrice de formation prend le relais de Valérie à qui nous remercions une bonne continuation professionnelle.

Je me tiens à votre entière disposition pour vous rencontrer si vous le désirez, et nous aurons l'occasion de partager un temps parents-professionnels lors des prochaines réunions de section le 12 novembre 2014 pour la Bomboulette et le 24 novembre 2014 pour l'Orangerie et la Palmeraie.

A très bientôt!



Actus des sections

Équipe

Tout le mois de novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Sylvie, auxiliaire de crèche, qui est venue renforcer l'équipe du Petit Jardin le temps que Marion prenne ses repères. Nous la remercions pour son investissement auprès des enfants!

La crèche accueille tout au long de l'année des stagiaires. Sur le mois de novembre, nous avons accueilli Corinne, stagiaire CAP Petite Enfance qui est allée sur les trois sections. Au mois de décembre, nous accueillerons Cécile stagiaire Auxiliaire de Puériculture.

Orangerie - Palmerie

Toucher, goûter, sentir, manipuler, étaler, verser, presser du 13 au 17 octobre, nous avons fêté le goût à l'Orangerie et à la Palmerie. A l'Orangerie, les enfants ont participé à des ateliers de dégustation autour des fruits et de leur déclinaison (fruits et jus). A la Palmerie, les enfants ont revêtu leurs petits tabliers : pizza, gâteau, cake, réalisation d'un jus d'oranges pressées, autant de petites gourmandises qui ont permis de ravir les papilles de l'ensemble du groupe. Nous remercions les parents pour leur participation!



Bambouiserie

Ce mois-ci, l'équipe de la Bambouiserie a eu le plaisir de proposer une réunion parents-professionnels. Une dizaine de parents étaient présents pour discuter autour d'un diaporama fait par l'équipe. Au fil des photos qui retraçaient les temps forts de la journée des enfants comme l'accueil, les jeux libres, les repas, le sommeil, l'équipe pouvait répondre aux questions et ainsi expliquer le sens de toutes les pratiques professionnelles pensées et réfléchies à travers des projets.

Les enfants évoluent, grandissent et commencent presque tous à se balader dans la section. Aux repas ils sont également tous passés aux assiettes de purées!



Actus à venir

- Du 15 au 19 décembre nous fêterons la semaine de Noël à la crèche. Divers ateliers seront proposés au sein des sections. Nous vous proposons de venir faire la fête avec l'équipe et vos enfants le mardi 16 décembre dès 16h30. Nous aurons également le plaisir d'accueillir le 17 décembre un spectacle destiné aux plus grands, « Noël à la fenêtre ».
- Le mercredi 24 décembre, la crèche fermera ses portes à 18h30.
- Nous vous rappelons que la crèche fermera ses portes à 16h30 le Mardi 06 janvier 2015 pour notre réunion d'équipe, nous allons réfléchir autour de notre projet pédagogique.



Actus petite enfance

La propreté

L'apprentissage de la propreté est une étape importante tant pour l'enfant que pour ses parents. En effet, c'est un processus progressif qui demande écoute et patience.

Pour que l'enfant soit capable de faire ses besoins de manière autonome, plusieurs conditions doivent être réunies : une maturité des sphincters, le ressenti de la sensation de « plein », et une maturité intellectuelle qui permet à l'enfant d'anticiper son besoin (« je ressens le besoin » « je me dirige aux toilettes » « je fais mes besoins »).

Si vous sentez votre enfant prêt et réceptif, vous pouvez le guider petit à petit dans sa démarche d'apprentissage de la propreté. C'est un processus qui s'acquiert progressivement à force de répétitions. N'hésitez pas à en parler avec la référente de votre enfant qui s'ajustera au mieux pour accompagner votre enfant dans cet apprentissage.



Actus pratiques

- Nous vous rappelons que vous devez badger tous les matins avant d'emmener votre enfant en section et que vous devez également badger tous les soirs après avoir récupéré votre enfant.
- Merci de penser à plier vos poussettes avant de les mettre dans le local.

2.2.4.2. GRANDIR

Le magazine « Grandir » est spécifiquement destiné aux parents des enfants de 0 à 3 ans. Réalisé par nos professionnels de crèche et par notre Direction Qualité Petite Enfance, il contient de nombreuses informations et conseils sur la vie de l'enfant et sur ses besoins. Le titre propose également des fiches pratiques, des ouvrages de référence et des éléments de réflexion sur la pédagogie.

Tous les trimestres, nous mettons dans la crèche, à disposition des parents, des exemplaires de ce magazine



2.3. UNE INTEGRATION DE LA CRECHE DANS SON ENVIRONNEMENT, PAR DES PARTENARIATS DE QUALITE

2.3.1. DES PARTENARIATS ET INTERVENTIONS EXTERIEURS FAVORISANT LE DEVELOPPEMENT DES ENFANTS

Des contacts réguliers ont été pris avec des partenaires extérieurs permettant ainsi des échanges autour de différents projets.

Concert à la crèche

Une crèche a eu le plaisir d'accueillir lors de la semaine de la Fête du Printemps, des musiciens du Grand Théâtre de Provence. Tous les enfants se sont réunis autour du violoncelle, violon, alto, trompettes le temps d'une échappée musicale.

Après un temps d'écoute, les enfants ont pu toucher et manipuler les instruments. Ces expérimentations ont captivé l'attention des tout-petits qui ont eu beaucoup de plaisir à partager leurs impressions.



Bibliothèques :

Plusieurs structures se déplacent avec un groupe d'enfants dans les différentes bibliothèques de la ville. A cette occasion, une conteuse raconte des histoires aux enfants, les professionnelles ont la possibilité d'emprunter des livres pour faire profiter l'ensemble des enfants de la crèche.

Projet passerelle :

La majorité des structures organise chaque année au mois de juin une visite dans les écoles maternelles de proximité. Ce projet s'inscrit dans un travail de liaison avec les différents partenaires scolaires.

Les objectifs de ces rencontres sont :

- visualiser les lieux.
- rencontrer l'institutrice.
- participer à un temps d'échanges (temps de regroupement dans la classe avec la future enseignante)
- partage d'un goûter
- visite des locaux : nous décidons ensemble d'une date convenant à chacun.

De retour à la crèche les équipes entretiennent avec les enfants une continuité (discussion, échanges, retours aux parents).

2.3.2. UN TRAVAIL EN LIEN ETROIT AVEC LES INSTITUTIONS ET PARTENAIRES LOCAUX

2.3.2.1. PARTENARIAT AVEC DES ASSOCIATIONS LOCALES

Un partenariat a été mis en place avec les restos du cœur, l'association remise en jeux et Emmaüs.

Les restos du cœur :

L'objectif était de récolter du matériel de puériculture (pots de bébé, biberons, vêtements, couches,) et des jouets.

Les familles étaient invitées à déposer leurs dons à la crèche.

A l'issue du projet les dons ont été déposés auprès de l'organisme partenaire.

Suite à ce projet la crèche est restée en lien avec les restos du cœur pour leur apporter au cours de l'année du matériel de puériculture (pot de bébé en date limite, vêtement perdu,)

Les jouets néanmoins n'ont pu être déposés (l'organisme ne prend plus les jouets). Un partenariat avec Emmaüs a donc été ouvert.

Association « Remise en Jeux » et Emmaüs :

L'objectif était de récolter du matériel de puériculture, des jouets.

Les familles étaient invitées à déposer leurs dons à la crèche.

A l'issue du projet les dons ont été déposés auprès de l'organisme partenaire.

3. UN SERVICE DE QUALITE

3.1. UN PROJET EDUCATIF CENTRE AUTOUR DE L'ENFANT

Le projet éducatif des Petits Chaperons Rouges affirme **nos valeurs** et reste le dénominateur commun à toutes les structures d'accueil de notre réseau.

Dans chaque crèche, il est décliné en **projet pédagogique** précisant l'organisation et les pratiques de nos professionnels.

Il s'appuie sur les travaux de professionnels visionnaires tels que Françoise Dolto, l'Institut Pikler-Lòczy, Maria Montessori, Janusz Korczak ou Boris Cyrulnik, pour ne citer que les plus célèbres, et retient le meilleur des différents courants.

Le projet éducatif des Petits Chaperons Rouges prend appui sur les fondements de l'**Education Nouvelle** et sur les **pédagogies actives**, avec 3 grands principes :

- **La centration sur l'enfant** : les actions éducatives ont comme base les besoins et les projets de l'enfant.
- **L'éducation à la vie en société** : l'autonomie, l'entraide, la paix et la coopération.
- Les pédagogies actives favorisent **la libre expérimentation** en donnant les moyens aux enfants d'être acteur et d'agir sur les situations pour ne pas les subir.

Nos priorités :

- Permettre à l'enfant d'évoluer à son rythme grâce à un accueil individualisé, condition nécessaire à l'épanouissement de chaque enfant accueilli, et à la reconnaissance de sa singularité au sein de la collectivité.
- Favoriser le libre choix indispensable à la réalisation de soi au travers d'activités préparées, encadrées, suggérées, non imposées.
- Accompagner les enfants par des professionnels fiables, attentifs et réceptifs.

→ En résumé, **le respect de l'enfant, de sa personnalité et de son rythme favorise sa découverte de l'autonomie; le partenariat avec ses parents garantit l'éducation réussie.**

Pour aider les professionnels de nos équipes à prendre connaissance de ce projet, nous leur offrons **2 livrets** : le premier présente **nos pédagogues de référence**, le second **notre projet d'accueil**.



3.2. DES ACTIVITES ORGANISEES PAR NOS EQUIPES FAVORISANT L'EVEIL DES ENFANTS

3.2.1. REUNIONS D'EQUIPE

Les réunions sont indispensables pour permettre le bon fonctionnement de la crèche.

Les directrices ont une place bien définie de responsable hiérarchique, d'animateur d'équipe et de garant de la sécurité.

Cependant, le travail sur l'accueil de l'enfant et sa famille et le management d'une équipe ne peut se faire sans dialogue, sans confrontations d'idées et sans expression des difficultés.

Ces réunions se déroulent soit dans la journée (réunion de section, analyse des pratiques, temps de régulation Soit en soirée tous les deux mois (pour les réunions pédagogiques et thématiques). Toute l'équipe pluridisciplinaire y est présente.

Différentes réunions sont mises en place :

- Réunion des équipes de section une fois par mois.

Points travaillés :

- les questionnements relatifs au quotidien des enfants suite aux observations de l'équipe et de la psychologue
- L'organisation du travail.
- La préparation des événements particuliers (fêtes, réunions de parents, projet spécifiques).
 - Le réajustement des pratiques professionnelles en lien avec le projet d'établissement.
 - Les projets de section et leurs écrits.

- Les réunions organisationnelles :

Elles concernent principalement les agents de service. Leur objectif est d'harmoniser leur travail en équipe. Elles ont lieu une fois par trimestre.

- Réunion de coordination entre la directrice et les EJE régulièrement. Point sur les projets, les éléments à travailler
- Analyse des pratiques professionnelles, avec la psychologue une fois par trimestre pour chaque professionnelle ; Elle permet à l'équipe de mieux se connaître pour mieux se fédérer autour du projet pédagogique ; d'apporter des ajustements face aux difficultés rencontrées avec certains enfants et de mieux réfléchir sur les actions éducatives personnalisées, d'affiner notre travail au regard du développement de l'enfant.
- Analyse des pratiques professionnelles pour les directrices et adjointe avec un intervenant extérieur, trois fois dans l'année
- Des points crèches sont organisés en crèche pour chaque structure , à minima tous les deux mois entre la directrice, la coordinatrice, la psychologue et la psychomotricienne.

- Fermetures anticipées : elles se déroulent tous les deux mois, l'ensemble des professionnelles est présent ainsi et la psychologue en fonction des thèmes abordés.

Réunions de directrices une fois par mois à la direction régionale sud animées par les coordinatrices en fonction de l'actualité et des projets communs à l'ensemble des établissements.

3.2.2. ATELIERS & GRANDS EVENEMENTS

Au quotidien, les équipes innovent et mettent en place des activités avec les enfants, en fonction de leur âge et de leurs envies. Les ateliers sont divers et variés et font appel à de nombreux sens.

Quelques exemples d'Ateliers

Atelier chemin sensoriel

A l'occasion de la fête du printemps, l'équipe a proposé aux enfants un chemin sensoriel fabriqué à la crèche. Grâce à la participation des parents, que nous remercions de leur collaboration, les objets de récupération (laine, vêtements, papier de soi, boutons, tapisserie...) ont permis la création de divers panneaux. Ainsi, les enfants ont ensuite profité par le toucher (avec les mains et les pieds) et le visuel de ce parcours « fait maison ».



Atelier potager :

Depuis le début du mois de mai, les enfants de la section des Moyens/Grands sont invités à planter des légumes et des herbes aromatiques dans les bacs disposés dans le jardin.

Chaque jour, ils peuvent observer l'évolution des plants et sont sollicités pour l'arrosage et



l'entretien des bacs.

Atelier argile

Nous avons le plaisir d'accueillir Lydie, intervenante en arts plastiques, chaque lundi après-midi et jeudi matin. Elle propose aux enfants, par petits groupes, des ateliers ayant pour thème les « traces et empreintes ». Les œuvres ainsi réalisées vous seront présentées le jour de la fête du printemps.



Atelier pédagogique avec Les petits ânes :

Une crèche a accueilli pour la deuxième année consécutive des ânes.



Objectif général :

- Ouvrir l'espace de notre crèche aux familles
- Proposer une rencontre entre l'animal et le jeune enfant
- Créer un moment convivial

Objectifs pédagogiques

- Découvrir un animal original: l'observer, l'approcher, le caresser, lui donner à manger

- Répondre au plaisir des enfants qui sont très curieux à l'égard des animaux
- S'enrichir d'une nouvelle expérience à la crèche et la partager pour certains avec leurs parents

Atelier inter générationnel :

Une fois par semaine 5 mamies conteuse toujours les mêmes, se relaient pour assurer un suivi constant de cette activité. L'enfant à le choix d'y participer ou pas et d'y mettre fin quand il le souhaite. Cette activité permet un échange inter générationnel, la rencontre, la découverte, la manipulation et l'éveil des sens. L'animation autour du livre suscite l'interaction, l'oralité, le développement imaginaire, la connaissance du monde et l'identification. Les histoires aident les enfants à grandir, à maîtriser leurs émotions, leurs angoisses, à dépasser leurs difficultés du quotidien et à les apaiser parfois

Atelier Médiabus:

Le médiabus a organisé pour deux structures l'intervention de Stéphanie Joire violoniste. Celle-ci a proposé un spectacle musical qui a permis de découvrir la magie qui entoure cet instrument.

Un concert à la crèche

Lors de la semaine de la Fête du Printemps, des musiciens du Grand Théâtre de Provence sont venus à la crèche. Les enfants se sont réunis autour du violoncelle, violon, alto, trompettes le temps d'une échappée musicale.

Après un temps d'écoute, les enfants ont pu toucher et manipuler les instruments. Ces expérimentations ont captivé l'attention des tout-petits qui ont eu beaucoup de plaisir à partager leurs impressions.

L'art à la crèche

Les parents d'une structure ont pu découvrir une exposition d'œuvres communes réalisées par les enfants basée sur le travail du peintre et dessinateur allemand Paul KLEE.



Intervenants baby gym

En plus des ateliers précédents, différents intervenants extérieurs (art plastique, musique baby gym) faisant partis de l'entreprise viennent régulièrement dans les crèches pour proposer différentes activités aux enfants .

➤ Activité baby Gym dans les crèches

La baby gym a pour mission d'éduquer corporellement et artistiquement le petit enfant en lui proposant un ensemble d'activités ludiques organisées au travers d'une multiplicité de situations et d'exercices pratiqués sur un matériel adapté. L'accompagnement psychomoteur de l'enfant est abordé par le plaisir et le jeu et dans le respect des étapes du développement psychomoteur.

L'intervenante anime des séances d'éveil psychomoteur dans les sections de moyens et grands.

Les séances sont organisées soit le matin de 9h à 11h 30 pour certaines crèches et de 9h30 à 11h30 soit l'après-midi de 14h30 à 16h pour certaines crèches et de 15h à 16h pour d'autres

Les séances de baby-gym permette l'épanouissement de l'enfant en favorisant ses habilités motrices sociales intellectuelles, mais aussi vont sensibiliser le personnel de la crèche a la pratique de cette activité ludique et sportive.

La baby-gym est envisagée sur différentes formes de travail avec des jeux variés.

-Jeux moteurs -Expression Corporelle -Circuits moteur

➤ Activités « BABY GYM avec les ASSISTANTES MATERNNELLES »

La baby gym est une activité qui se pratique dans la salle de danse du gymnase du déffens, située Campagne Roure Jas de Bouffan à Aix en Provence.

La salle de danse est prêtée par la ville d'Aix en Provence et gérée par le service municipal de la direction des sports.

Cette activité se déroule le Lundi matin de 9h à 11h de septembre à juin :

Les parents désireux de connaître l'activité ont la possibilité d'accompagner les enfants et d'assister aux séances.

Propositions jeux moteurs :

-Circuits moteurs et petits matériels (cônes, haies, cordes de sols ...)

- Courses, sauts, cabrioles

Parcours moteurs et gros matériels (Tripant, poutre, tunnel ...)

-Equilibre, escalade, glissade...

Expression corporelle :

Musiques et mouvements, foulards, cerceaux...

Les familles sont ravies de bénéficier de cette prestation baby-gym et apprécient de voir évoluer leur enfant dans un cadre amenant l'enfant vers l'autonomie et l'estime de soi.

Les enfants profitent d'un lieu spécialement dédié à la baby-gym avec un espace leur permettant d'avoir une grande dépense physique. Tous les enfants apprécient de se retrouver dans ce lieu tous les lundis matin.

Intervenants artistiques

➤ Eveil musical dans les crèches

Jean intervenant musical a proposé cette année différentes animations artistiques et ateliers aux enfants comme écoute et manipulation d'instruments tels que, guitare, harmonica, flûte, balafon, mandoline, percussions, cloches, maracas, tuyaux sonores...

Parallèlement, il a réalisé des enregistrements audio et élaborer des livrets de chants. Pour leur plus grand plaisir, certains enfants ont réalisé des instruments.

Quelques exemples d'animation musicale :

- Lors de la semaine de l'Europe, Parcourons le monde » comptines sur les musiques du monde, en passerelle avec les familles.
- « Miam » Comptines sur le thème de la gourmandise.
- « Tape ton pied » répertoire sur le schéma corporel et sur l'expression vocale.
- « Fête du jeu » répertoire de fête et fabrication d'instruments.
- « De toute les couleurs » répertoire inter actif sur les véhicules et leur couleur
- « Dis-moi ce que tu chantes » Répertoire dont certaines chansons appréciées des enfants et des adultes en passerelle avec les familles.
- « La fabrique de sons » répertoire du CD fabriqué à la crèche, sur la rythmicité, fabrication d'instruments
- « En fanfare » Fabrication d'instruments, manipulations en petit groupe.
- « Variations et nuances » répertoire sur les nuances musicales basiques.
- « Reproduisons les gestes » répertoire sur la gestuel. Découverte d'instruments.
- « Les animaux se nomment » livret de chant, enregistrement.
- « Au fil du temps » répertoire sur les animaux anciens
- « Au rythme des saisons » sons et bruitages. Accompagnement des moments festifs.

➤ L'art plastique dans les crèches

Deux intervenantes art plastique interviennent régulièrement dans les crèches soit autour de projet définis avec l'équipe de la crèche soit dans l'accompagnement pour la création d'un spectacle (déco)

Les crèches ont participé à **un projet artistique sur un thème précis**, le reste du temps a été consacré à des activités de découvertes artistiques libres (argile, peinture, collage, jeu de lumière

Mise en place l'évènementiel EUROPE, sur le thème du VOYAGE (communication et ateliers.)

Une plaquette de présentation de nouveaux projets a été réfléchi et mise en forme à l'attention des directrices et du personnel pour la rentrée 2014 /2015

Quelques exemples de projets :

- « Milles et une couleur » dans l'espace Bébé. Un projet autour de la sensorialité grâce à des installations éphémères visuelles et sonores.
- « La poésie de la matière » La matérialité à la manière de certains artistes (tapies, Fautrier) en utilisant le sable et d'autre médium épais.
- « Tous en scène » réalisation de décor avec les enfants pour différents spectacles rythmant l'année, et initiation au jeu d'ombres.
- « Rythmes et musiques » le geste, la peinture et le son.
- « De l'infiniment petit à l'infiniment grand » jouer avec la notion grand, petit, minuscule avec le moyen des arts plastiques et de nouvelles images.
- « Totems et Cabanes » réalisation à base de volume, peinture et collage dans toute la crèche, ainsi que des constructions éphémères de papier.
- « Les lumières de la ville » construction d'une ville grandeur nature qui sera le terrain de jeu pour des projections d'images et déplacement dans l'espace.
- « Vasarely », découverte de l'alphabet plastique de l'artiste pour que l'enfant se l'approprie.
- « Au fil des fête » atelier arts- plastique autour de la déco de Noël, Pâques et carnaval.
- « Au fil du monde et de sa diversité » l'enfant à découvert ce thème à travers des globes, ribambelles et masques à décorer
- « Parcours des quatre saisons » Autour des éléments de notre environnement naturel en résonance avec les saisons.
- « Traces et empreintes » Expérimentations tactiles et sensorielles à travers le geste, la trace et la matière
- « Fresque Miro » Décoration par une fresque (façon Miro) de la salle d'accueil des familles
- Installations ludiques éphémère ; Installations - parcours sensori-moteur à base de matériaux de récupération.
- « Argile et textures » Le toucher à travers l'argile et différentes matières

L'année s'est articulée autour d'évènements incontournables tels que :

- La grande semaine de la petite enfance

Cette année la semaine de la petite enfance s'est déroulée du 10 au 14 Mars 2014 sur le thème des émotions. Toutes les crèches y ont participé en organisant des ateliers parents/enfants/professionnels en lien avec le thème et adaptés aux âges des enfants.

Dans la majorité des crèches, les ateliers ont été répartis soit le matin soit l'après-midi, en alternant dans les différentes sections. L'objectif global était similaire à chacun, la découverte des émotions sous toute ses formes. La façon de découvrir était diverse. Les professionnels de la petite enfance lors de la grande semaine de la petite enfance se sont mis en lumière pour :

- Faire connaître et valoriser les métiers de la petite enfance
- Federer la grande communauté des professionnels
- Elargir le champ de vision
- S'informer sur les bonnes pratiques en France et à l'étranger
- Enrichir la relation dans le trio enfant/ parent/ professionnel
- S'ouvrir à d'autres idées créatives

Exemples d'ateliers proposés

- un atelier lecture autour de livres reprenant les 5 émotions (Chhht! , le grand monstre vert, Nao est en colère, une farce ...). Les livres abordent les états émotionnels des enfants par rapport à des situations qu'ils peuvent vivre au quotidien (la séparation, les cauchemars, les colères...). Ils sont donc un support éducatif et pédagogique précieux, vecteurs de l'expression de certaines émotions mais aussi d'apaisement dans la mesure où les enfants connaissent les livres par cœur. En effet, la répétition des livres permet de pouvoir anticiper les situations tout en gardant confiance et sécurité car les enfants en connaissent l'issue, le dénouement. De plus, la lecture permet aussi l'association des images aux signifiants.



- un atelier fresque avec différents outils : feutre, craie grasse et gommettes. L'intérêt était d'offrir aux enfants la possibilité d'être mobiles et autonomes dans leurs gestes et leurs mouvements. Les objectifs pédagogiques étant de laisser libre cours à l'expression, à l'imagination et au choix de l'outil. Cette activité permet également aux enfants de s'autoriser à occuper l'espace et de prendre plaisir à laisser des traces, voir les effets de leurs gestes sur le support.
- Un atelier art plastique avec l'intervenante art plastique autour de la manipulation de différentes matières. Il est un espace-temps qui favorise les découvertes de nouvelles matières, techniques et supports, de même que la libre expérimentation des enfants. Cet atelier est également un lieu d'échanges et d'interactions entre les enfants et l'intervenante.
- un atelier massage pour les bébés était proposé dans un espace spécialement aménagé (espace cocooning avec tapis, lumière tamisé, huile de massage et musique douce). Un espace-temps privilégié entre parents-enfants-professionnelles et partagé autour des sens

(sensations olfactives, sensorielles, auditives...). Les objectifs de cet atelier visant le plaisir corporel, la prise de conscience de soi et du schéma corporel.

- un parcours de psychomotricité a été mis en place dans l'ensemble de la section permettant aux bébés des expériences motrices diverses (proposition de différents modules). Offrir une liberté de mouvements, d'expériences et de plaisir corporel aux tout-petits sous le regard rassurant des parents et des professionnelles. Cet atelier libre est tout aussi important pour la prise de conscience de soi au travers des sensations corporelles.

- Un atelier « dé des émotions » proposé pour les plus grands. Le but est d'identifier chacun son tour l'émotion du dé et de pouvoir l'imiter verbalement ou physiquement. Objectif pédagogique principale, offrir un espace-temps d'expression individuelle, qu'elle soit corporelle ou verbale. Organisé en petit groupe, cet atelier favorise également les interactions entre les enfants et le professionnel présent. La liberté d'agir, d'expression et la notion du « chacun son tour accompagnent l'enfant dans la prise de conscience de lui-même dans le groupe. Favoriser le partage entre les enfants et l'expression individuel

- Atelier « jeu d'association des émotions » proposé aux grands. Nous observons au quotidien que les enfants aiment s'investir dans toutes sortes d'associations (formes, couleurs, familles d'objets...). Aussi dans le cadre de la grande semaine de la petite enfance, nous avons imaginé un jeu d'association autour des émotions. Grâce à un support mural avec émotions de référence et des petites cartes plastifiées représentatives d'expressions d'émotion, les enfants manipulent et associent les cartes aux émotions référées sur le support. Cet atelier était pertinent pour favoriser et valoriser les initiatives et le choix des enfants. Ils sont autonomes et acteurs de leur activité. Cela a permis également des échanges verbaux entre les enfants autour des émotions.

- un atelier « boîte à surprise » a été imaginé. Au préalable de l'organisation même de l'atelier, nous avons créé quatre boîtes. Pour ce faire, nous avons choisi quatre cartons de différentes tailles, percé des trous pour y glisser les mains, puis utilisé des peintures faites avec les enfants pour décorer les boîtes. Sur le thème de la surprise, nous avons fait le choix de 2 boîtes contenant tissus et matières variées et 2 boîtes contenant des balles de tailles et de textures différentes. L'Objectif est d'expérimenter des sensations tactiles en favorisant un effet de surprise mais aussi et surtout d'être acteur dans ses découvertes. En effet, le cadre de cet atelier permettait aux enfants de découvrir le contenu des boîtes à l'intérieur de celles-ci ou bien à l'extérieur en sortant les tissus pour davantage d'explorations. Les observations ont montré que les bébés et les plus grands ont apprécié la découverte tactile, visuelle et auditive.



- Un atelier « bulle de savon » a été proposé aux moyens grands. Les enfants ont préparé le mélange à partir d'une recette. L'objectif poursuivi était d'offrir aux enfants un espace-temps de manipulation (toucher, verser, remuer les ingrédients...), et d'action en fabricant eux-mêmes les bulles.
- Un atelier « peinture en mouvement » a été proposé aux bébés et aux plus grands pour répondre à leurs besoins de découvertes et de manipulation. L'atelier axé sur le développement des sens, visait principalement le plaisir des enfants à faire par eux-mêmes. L'intérêt aussi de créer la surprise vis-à-vis de la technique ainsi que des émotions liées au toucher et au visuel de la peinture sous le plastique.



Semaine de l'Europe

Pour la quatorzième année consécutive, la ville d'Aix-en-Provence a célébré la fête de l'Europe. **Du 06 au 16 mai**, de nombreuses activités culturelles et artistiques ont été au programme, permettant de mettre en valeur la richesse et la diversité des cultures du vieux continent. Tout au long de ces deux semaines, de nombreux événements dédiés à l'Europe ont également été organisés pour différents publics, notamment pour les enfants et les jeunes, valorisant ainsi la devise de l'Union Européenne : « **Unie dans la diversité** »

Quelques exemples d'ateliers :

- Le Voyage, à travers la carte postale. (Art postal)
 En collaboration avec l'animatrice Arts Plastiques
 Atelier collage et colorisation à partir de cartes postales Européennes.
 Les enfants ont personnalisé ces cartes en peignant avec de l'encre colorée et en collant des formes prédécoupées. Chaque carte a été estampillée d'un tampon (façon timbre).
 Leurs œuvres ont été exposées à l'entrée de la crèche.
- Le Voyage à travers l'Europe, autour d'un panel d'images de sites emblématiques de ces différents pays.
 La plasticienne a animé des ateliers de colorisation à partir de photocopies tirées d'images de magazines, représentatives des pays Européens (façon poster). L'enfant a choisi son image, qu'il a eu le loisir de colorer à l'aide de feutres, encres et peinture ; il a disposé également de petites étiquettes du drapeau européen qu'il a pu coller à sa fantaisie.
 Ces réalisations ont été présentées sur un panneau à l'entrée de la crèche.

- Comptines sur l'Europe, « Frère Jacques” en plusieurs langues, (Anglais, Allemand, Italien, Espagnol), chansons flamenco, undia, mon pays d'Espagne en français et espagnol... Répertoire de comptines sur le thème de l'Europe, accompagné par l'intervenant musique
- Chansons dans les différentes langues Européennes, Partage de recettes des pays de l'Europe, dégustation de ces recettes, exposition photos des pays de l'Europe
 Nous sommes partis des différentes nationalités accueillies sur les structures, celles-ci ont été déclinées au travers de chansons, recettes, photos A ce Jour Espagne, Portugal, Pologne, Norvège et Belgique
- La fête de l'été

Les crèches organisent avant les vacances d'été un moment convivial entre enfants, parents et professionnelles ; Elle est l'occasion de rencontres et d'échanges entre parents et un tissage de lien social avec les nouvelles familles accueillies. A cette occasion diverses activités ont été partagées en famille.

C'est également l'occasion de fêter le départ des plus grands.

- La semaine du goût du 13 au 17 octobre 2014

Toucher, goûter, sentir, manipuler, étaler, verser les enfants ont fêté le goût à la crèche, ils ont participé à des ateliers de dégustation autour des fruits et de leur déclinaison (fruits et jus). Les plus grands ont revêtu leurs petits tabliers : pizza, gâteau, cake, réalisation d'un jus d'oranges pressées, autant de petites gourmandises qui ont permis de ravir les papilles de l'ensemble des enfants.



- La semaine bleue du 20 au 24 octobre 2014

Quelques établissements ont pris l'initiative de convier les grands parents des enfants accueillis dans le but de leur faire découvrir le lieu d'accueil de leurs petits-enfants. Ces temps de rencontres permettent un échange inter générationnel qui ravit petits et grands

- La fête de Noel

Se déroule dans le courant du mois de décembre dans chacun des établissements.

Cette fête permet mille découvertes dans un joyeux partage de nouvelles expériences avec la gaieté des couleurs, des décors, de l'ambiance.

Très régulièrement un spectacle est proposé aux enfants. La journée est ponctuée de chansons et comptines sur le thème de Noël.

La journée se termine par un goûter festif partagé avec les parents dans chaque unité de vie.



Les Crèches satellite

Les assistantes maternelles sont rattachées à un multi-accueil et font partie intégrante de l'équipe.

Les crèches sont choisies en fonction de la proximité du domicile des assistantes maternelles, elles peuvent accueillir 1 à 2 assistantes maternelles.

Pour autant, le projet prend en compte la spécificité de l'accueil familial, tout en créant des passerelles vers l'accueil collectif.

Les enfants sont accueillis au quotidien au domicile de l'assistante maternelle, il est prévu que l'assistante maternelle vienne à la crèche avec les enfants dont elle a la charge une fois par semaine au minimum.

Elle travaille en équipe et participe aux ateliers avec les auxiliaires de puériculture et les éducatrices de jeunes enfants ; elles peuvent échanger sur les pratiques professionnelles, apprendre à respecter le travail de chacun et accepter les différentes approches de l'enfant.

L'enfant et ses parents font partie de la crèche, au même titre que les autres parents.

Un premier échange se fait lors de l'inscription avec visite des locaux, présentation de l'équipe et du projet par le responsable de l'établissement.

Dans un premier temps, l'enfant est accueilli au domicile de l'assistante maternelle, pour lui permettre de s'adapter et de créer des liens. Ensuite une adaptation progressive se fera à la crèche.

Les assistantes maternelles ont, au cours de l'année 2014, bénéficié d'une formation spécifique sur le projet d'accueil et la pédagogie. Elles sont également accompagnées tout au long de l'année par une psychologue dans le cadre de groupe d'analyses des pratiques professionnelles.

3.3. UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC NOS EXIGENCES HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT

Animateur Relais Prévention.

Cette année nous avons entrepris de former toutes les directrices et leurs adjointes à la prévention des risques.

Ainsi, chaque chef d'établissements pourra, à son tour, sensibiliser les équipes aux risques divers

- Sensibilisation aux gestes et postures
- Chasse aux risques
- Gestion des évacuations
- Sensibilisation aux risques chimiques

Plan de maitrise sanitaire.

Les DUER

Depuis fin d'année 2013, les Documents Uniques d'Evaluation des Risques Professionnels ont été communiqués.

Ces documents suivent la méthodologie mise en place et validée dès le mois de juin 2013.

Toutes les crèches ont fait l'objet d'une visite d'un membre du service HSE.

Des plans d'action sont ainsi déployés tout au long de l'année afin de réduire les risques et d'améliorer sans cesse les conditions de travail.

3.4. UN ACTEUR ENGAGE : NOTRE DEMARCHE DEVELOPPEMENT DURABLE

Affichage dans la crèche



4. UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS STABLE ET PERFORMANTE

4.1. SYNTHÈSE

❖ Les relations sociales

- Signature d'un accord de NAO instaurant une augmentation progressive du coefficient minorateur sur 3 années, la mise en place de la subrogation des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS) pour les arrêts de travail de moins de six mois, le versement biannuel du reliquat de la prime décentralisée ainsi que la reprise du paiement de cette dernière dans l'hypothèse de sa suspension au cours du premier semestre de l'année considérée.

❖ Formation et accompagnement professionnel

- 4 axes de formation ont été déclinés sur l'année 2014 :
 - Le management,
 - La communication,
 - Les compétences métiers,
 - L'hygiène et la sécurité.

Les formations sont destinées à l'ensemble des salariés en fonction de leur cœur de métier afin de les accompagner dans l'évolution de leurs compétences

Par ailleurs, 5 salariés ont bénéficié d'un congé individuel de formation au titre de l'année 2014.

4.2. EFFECTIFS & MOUVEMENTS DU PERSONNEL

- Effectifs de la crèche et du siège sous contrat au 31.12.14

	Au 31/12/2012		Au 31/12/2013		Au 31/12/2014	
	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹	Effectif en nombre	Effectif en ETP ¹
Personnel Siège	18	17,8	17	16,2	18	17,4
Personnel Crèche	390	352,5	379	337,2	359	323
TOTAL	408	370,3	396	353,4	377	340,0

CDI, CDD, apprentis présents à l'effectif au mois de décembre.

Afin de maintenir notre qualité de service et d'assurer un nombre de personnel encadrant suffisant auprès des enfants, en ligne avec nos engagements, nous avons eu recours à des personnes en CDD pour remplacer des personnes absentes. Le nombre de CDD actifs au 31 décembre de chaque année fluctue en fonction de la nature du remplacement effectué. La majorité des CDD se terminent au moment de la fermeture des crèches de fin d'année sauf si l'absence va au-delà de cette fermeture.

❖ Analyse des effectifs totaux

➤ Le siège :

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
SIEGE	18	17	18
RESSOURCES HUMAINES	3	3	4
INFORMATIQUE / LOGISTIQUE	4	4	4
OPERATIONS / FORMATION	3	2	2
COMPTABILITE / FINANCE / ADMINISTRATION	8	8	8

Sur le siège les effectifs ont varié en raison de la présence de deux CDD (comptabilité et RH) et du départ de l'agent de service du siège.

➤ Les crèches :

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014
	Effectif en nombre	Effectif en nombre	Effectif en nombre	Effectif en nombre
Direction	27	26	23	26
Directrice de crèche	24	23	21	23
Directrice adjointe	3	3	2	3
Personnel encadrant	283	280	276	259
Catégorie 1	182	181	170	153
Puéricultrice	1	1	1	0
Infirmière	5	15	13	12
Educateur de Jeunes Enfants	33	31	32	32
Psychomotricien	1	1	1	1
Auxiliaire de puériculture	142	134	123	108
Catégorie 2	58	70	74	77
Catégorie 3	43	29	32	29
Agents de service	72	66	63	59
Autres	20	18	17	15
TOTAL	402	390	379	359

Effectif = CDI, CDD, apprentis présents à l'effectif en décembre, y compris médecin, psychologues et volantes.

Le pourcentage de personnel de catégorie 1 était de 60% au 31/12/2014 (sur le total du personnel encadrant). Les effectifs crèches sont stables ; les variations sont la résultante du remplacement des absents.

Le nombre de CDD actifs au 31 décembre est passé de 20 à 5. Ce qui explique 75 % de la variation de l'effectif.

Sur les CDI des crèches il convient de prendre en compte le départ en retraite du médecin salarié qui a été remplacé par des médecins vacataires.

L'évolution en CDI par catégorie est la suivante :

	Au 31/12/2011	Au 31/12/2012	Au 31/12/2013	Au 31/12/2014
	Effectif en nombre	Effectif en nombre	Effectif en nombre	Effectif en nombre
Direction	27	26	23	25
Directrice de crèche	24	23	21	22
Directrice adjointe	3	3	2	3
Personnel encadrant	259	253	259	256
Catégorie 1	161	160	163	152
Puéricultrice	1	1	1	
Infirmière	5	13	11	12
Educateur de Jeunes Enfants	31	29	31	32
Psychomotricien	1	1	1	1
Auxiliaire de puériculture	123	116	119	107
Catégorie 2	57	67	64	76
Catégorie 3	41	26	32	28
Agents de service	68	63	60	58
Autres	19	17	17	15
TOTAL	373	359	359	354

Nb : 7 assistantes maternelles sont comprises dans la ligne « AUTRES »

➤ Cadre /non cadre :

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
CADRE	31	29	30
NON CADRE	377	367	347
TOTAL	408	396	377

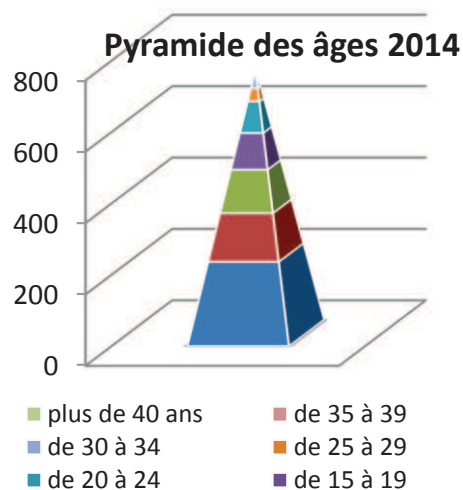
➤ CDI /CDD et autres contrats :

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
CDI	372	370	364
CDD et autres contrats	36	26	13
TOTAL	408	396	377

Nb : 7 CDD et 6 apprentis, dont 2 CDD rattachés au siège.

➤ Tranche d'âge :

Tranche d'âge	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
de 0 à 29 ans	86	78	65
de 30 à 39 ans	107	100	71
de 40 à 49 ans	107	102	112
de 50 à 59 ans	93	99	104
de 60 à 69 ans	15	17	25
Total	408	396	377



➤ Embauche :

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Apprenti 1er contrat	1	5	1
CDD	116	131	166
CDI	30	40	27
Total	147	176	194

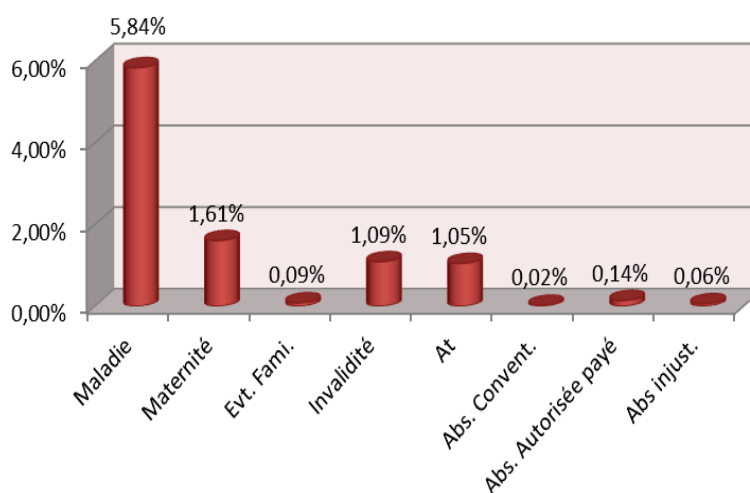
➤ Départ en fonction du motif :

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Démission	32	24	29
Départ retraite init. salarié	2	4	4
Fin de CDD	100	169	171
Fin de contrat d'apprentissage	6	1	0
Licenciements	18	10	13
Fin Période Essai	6	11	6
Total	164	219	223

➤ L'absentéisme :

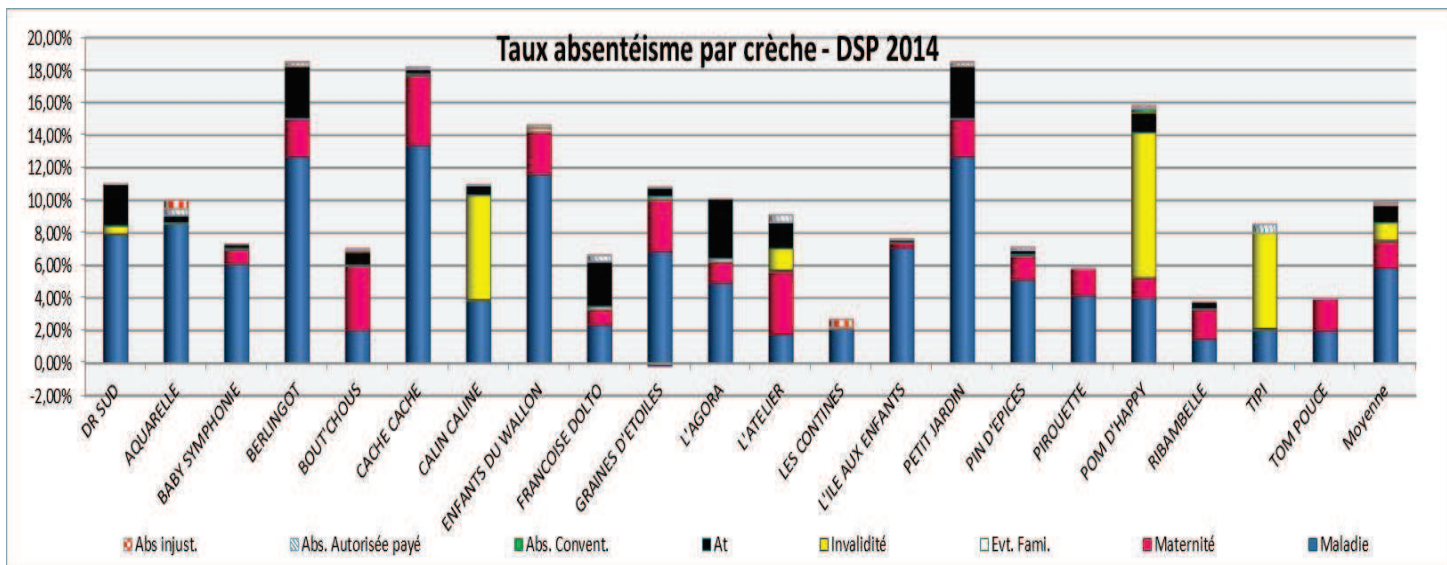
Définition du taux d'absentéisme présenté : pour chaque typologie d'absence, un rapport est effectué entre la masse financière non versée aux salariés absents et le taux horaire moyen de la structure. Le résultat correspond à un nombre d'heures d'absence. Le taux d'absence est le rapport du nombre d'heures d'absence sur les heures de base contractuelle. Les données sont issues du livre de paie

Taux d'absentéisme moyen DSP AIX 2014



taux d'absentéisme 2014				
nb de jours ouvrés d'absence	2013	2014	écart	
maladie (*)	5 149	5 547	398	8%
AT / MP (*)	655	1 028	373	57%
	5804	6575	771	13%

(*) à parfaire d'une analyse nominative des longues maladies

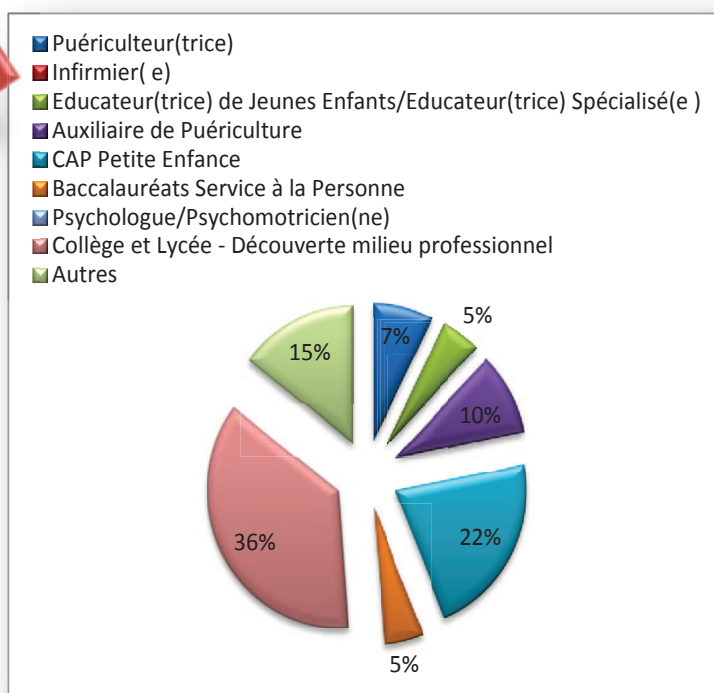


4.3. STAGIAIRES

Pour permettre aux futures professionnelles de la petite enfance de se former et d'acquérir de l'expérience, de partager notre savoir et savoir-faire et de permettre une remise en question des professionnelles sur leurs pratiques par un regard nouveau et objectif, nous accueillons tout au long de l'année des stagiaires de diverses formations dans le domaine de la petite enfance.

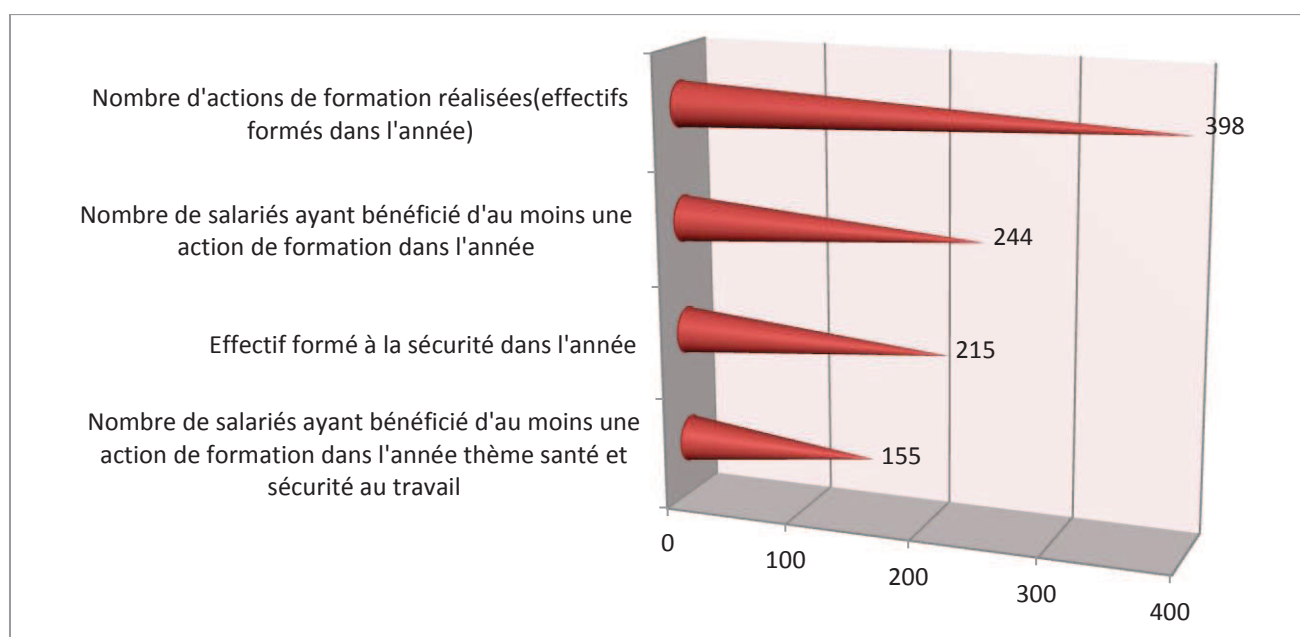
En 2014, nous avons accueilli 84 stagiaires

Répartition des stagiaires 2014



	journées de formation 2014
Congés individuel de formation	315
Droit individuel à la formation	6
Formation professionnelle	262
Journées écoles apprentis	442
Total	1 025

Près de 2000 heures de formation ont été dispensées en formation professionnelle continue et droit individuel à la formation.



Innovation 2014 : Mise en place du projet « Bien-être en Entreprise »

L'objectif du projet bien être est sensibiliser, d'informer et d'initier le personnel à des pratiques douces permettant l'entretien de sa conditions physique et la diminution er les tentions musculaires générées par le stress. Des exercices visant à fortifier, assouplir, étirer, relâcher les muscles du corps mais aussi soulager et libérer le mental, sont proposés et expérimentés.

Les méthodes douces ou internes privilégiant les sensations, la prise de conscience du corps ont la particularité de s'adapter à chaque cas, de respecter le personne telle qu'elle est à un moment donné et surtout lui offrent la possibilité de pratiquer une activité corporelle répondant immédiatement à ses besoins, ses attentes et ses motivations.

Les différentes techniques enseignées sont :

- LA RESPIRATION (Eduquer sa respiration ; abdominale, thoracique, claviculaire)
- LE STRECHING (allongement des chaines musculaires, élasticité, souplesse articulaire)
- LA METHODE PILATES (renforcement des muscles profonds et respiration thoracique, précision, contrôle et fluidité du geste)
- YOGA (respiration, centration sur soi)
- RELAXATION (lâcher prise, décontraction musculaire)

Les séances sont organisées sur les temps de pauses d'une durée de 30 minutes.

Le créneau horaire s'étend de 12h30 à 14h.

Sont accueillis 2, 3, 4 personnes par groupes selon les disponibilités de chacun et le fonctionnement de l'établissement. Le roulement est sensiblement le même dans les divers établissements. Les équipes apprécient la démarche de prise en charge et d'attention de cette intervention.

4.5. MEDECIN, PSYCHOLOGUES ET PSYCHOMOTRICIENNE

❖ Médecin

Extrait de l'article R2324-39

Les établissements et services d'une capacité supérieure à dix places s'assurent du concours régulier d'un médecin spécialiste ou qualifié en pédiatrie, ou, à défaut, de celui d'un médecin généraliste possédant une expérience particulière en pédiatrie, dénommé médecin de l'établissement ou du service.

Jusqu'au mois de septembre le médecin des crèches était le docteur Martine Vidal. Elle était présente 78 heures par mois en crèche, et restait disponible pour toute question le reste du temps. En octobre, suite au départ à la retraite de martine Vidal, Olivier Nouvet et Anaïs Gros ont pris leur fonction à raison de 39h par mois chacun.



Le médecin veille à la diffusion et à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou d'autres situations dangereuses pour la santé.

Il définit, en collaboration avec les directrices des crèches, les protocoles d'actions dans les situations d'urgence.

Le médecin assure, en collaboration avec les directrices, les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel.

Il veille à l'intégration des enfants présentant un handicap, une affection chronique ou tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière et, le cas échéant, met en place un projet d'accueil individualisé (PAI) ou y participe.

Dans le cadre de ses missions, il peut donc être amené à animer des réunions en crèche auprès des professionnels.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (PAI)

Dans certains cas, en fonction de l'état de santé de l'enfant, l'accueil de l'enfant doit s'accompagner de la rédaction d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Nous nous assurons de travailler en collaboration avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire et nous mettons en place ce projet d'accueil individualisé. Ce projet est écrit par toutes les personnes concernées par la prise en charge de l'enfant. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est rédigé en concertation avec la famille, par la directrice de l'établissement et le médecin.

80 projets d'accueil individualisés ont été établis cette année.

Ils concernaient les pathologies suivantes : Asthme, diverses allergies (alimentaire, pollen), maladies chroniques, intolérances (gluten, lait de vache ...)

❖ Psychologues

Contrairement au médecin, le Code de la santé publique n'impose pas la présence d'un psychologue. Cependant dans un souci de qualité d'accueil des enfants et d'éveil de ces derniers, 5 psychologues et une psychomotricienne sont présents en crèche entre 15h et 27h par semaine

Ils participent aux analyses des pratiques professionnelles et abordent différents thèmes comme la verbalisation, l'image et la conscience de soi, les paroles adressées à l'enfant, l'accompagnement à la parentalité, etc.

Le recours à ces partenaires rentre dans le cadre du projet pédagogique de la crèche. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec le médecin et les directrices des crèches.

Ils peuvent être amenés à participer aux réunions de parents ; ils observent les enfants jouer et évoluer en section ; ils animent régulièrement des temps d'analyse des pratiques professionnelles.

❖ La psychomotricienne.

Une psychomotricienne est présente en crèche à raison de 27h par semaine.

Elle intervient auprès des différentes équipes de crèche, comme personne ressource et de référence dans l'accompagnement :

➤ **du développement psychomoteur des enfants :**

Soutien aux équipes dans la mise en œuvre d'attitudes et de pratiques.

Soutien des équipes dans l'accompagnement du développement psychomoteur de l'enfant en difficultés.

Informations auprès des parents sous forme de réunion collective ou d'entretien.

- **dans l'accueil des enfants en situation de handicap :**
 Accueillir et informer les familles
 Faire le lien entre les crèches et les différents partenaires de soins.
 Etre à l'écoute de problématiques rencontrées par les équipes.

Les crèches d'Aix ont accueilli en 2014 **26 enfants en situation de handicap, 16 crèches ont été concernées**

Mode d'entrée à la crèche :

Pour 14 des enfants les difficultés étaient connues à l'inscription et pour 12 d'entre eux les difficultés se sont révélées en cours d'accueil.

Pour les 14 enfants dont les difficultés étaient connues à l'accueil :

- 3 enfants ont été adressés par la PMI.
- 3 suite à la demande directement des parents.
- 1 enfant par une association.
- 7 enfants par le CAMSP.

Suivi des enfants :

- 15 sont suivi au CAMSP.
- 2 en kiné
- 2 au CMP.
- 3 en orthophonie.
- 1 au CMPPU.
- 2 non pas de suivi.
- 1 en libéral.

Nature des difficultés des enfants :

➤ Pied bot : 1
➤ Polyhandicap : 4
➤ Retard de développement : 7
➤ Trouble du comportement : 6
➤ Retard majeure de développement : 1
➤ Retard de développement et trouble du comportement : 1
➤ Trisomie 21 : 4
➤ Surdit�e profonde : 2

5. UNE STRUCTURE PERENNE RESPECTANT SES ENGAGEMENTS

5.1. UNE GRANDE DIVERSITE DANS LE PROFIL DES FAMILLES BENEFICIAIRES

TRANCHE DE PSU: NOMBRE D'INSCRITS ET POURCENTAGE PAR STRUCTURE							
Structures	Nbre d'Inscrits	0€-0,99€		1€-1,99€		2€ et +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
AIX DSP AGORA	200	84	42,00%	65	32,50%	51	25,50%
AIX DSP AQUARELLE	111	21	18,92%	51	45,95%	39	35,14%
AIX DSP ATELIER	78	40	51,28%	17	21,79%	21	26,92%
AIX DSP BABY SYMPHONIE	89	33	37,08%	27	30,34%	29	32,58%
AIX DSP BERLINGOT	88	19	21,59%	37	42,05%	32	36,36%
AIX DSP BOUTCHOUS	88	32	36,36%	28	31,82%	28	31,82%
AIX DSP CACHE CACHE	92	26	28,26%	31	33,70%	35	38,04%
AIX DSP CALIN CALINE	92	19	20,65%	35	38,04%	38	41,30%
AIX DSP CONTINES	72	19	26,39%	27	37,50%	26	36,11%
AIX DSP ENFANTS DU WALLON	121	66	54,55%	32	26,45%	23	19,01%
AIX DSP FRANCOISE DOLTO	102	20	19,61%	40	39,22%	42	41,18%
AIX DSP GRAINES D ETOILES	131	21	16,03%	60	45,80%	50	38,17%
AIX DSP ILE AUX ENFANTS	130	43	33,08%	35	26,92%	52	40,00%
AIX DSP PETIT JARDIN	91	39	42,86%	28	30,77%	24	26,37%
AIX DSP PIN D EPICES	88	29	32,95%	35	39,77%	24	27,27%
AIX DSP PIROUETTE	64	22	34,38%	12	18,75%	30	46,88%
AIX DSP POM D HAPPY	139	61	43,88%	43	30,94%	35	25,18%
AIX DSP RIBAMBELLE	138	50	36,23%	43	31,16%	45	32,61%
AIX DSP TIPI	65	17	26,15%	23	35,38%	25	38,46%
AIX DSP TOM POUCE	33	23	69,70%	8	24,24%	2	6,06%
TOTAL	2012	684	34,00%	677	33,65%	651	32,36%

684 enfants inscrits soit 34% ont payé entre 0€ et 0€99 de l'heure contre 628 (32%) en 2013 ce qui fait une évolution des inscrits au seuil de pauvreté au sens de la CNAF d'environ 2%

5.2. INDICATEURS D'ACTIVITE

5.2.1. FREQUENTATION DE LA CRECHE

En

2014 :

TAUX D'OCCUPATION REALISE - FINANCIER - TAUX DE FACTURATION												
	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14
CUMULE												
Jours d'ouverture	22	42	63	84	103	123	141	146	168	191	210	228
Capacité horaire	212 432	405 552	608 328	811 104	994 568	1 187 688	1 361 496	1 420 226	1 622 208	1 844 296	2 027 760	2 201 568
Enfants inscrits	1261	1270	1273	1277	1275	1261	1256	910	1156	1198	1223	1224
Heures Réalisées	157 730	297 928	449 197	600 016	738 319	891 815	1 013 221	1 037 404	1 184 189	1 342 137	1 481 105	1 602 546
Heures Facturées	182 131	367 356	543 065	725 821	889 865	1 071 915	1 249 899	1 249 899	1 411 279	1 586 969	1 765 533	1 945 129
Tx d'occup. Réalisé	74,20%	73,50%	73,80%	74,00%	74,20%	75,10%	74,40%	73,00%	73,00%	72,80%	73,00%	72,80%
Tx d'occup. facturé	85,70%	90,60%	89,30%	89,50%	89,50%	90,30%	91,80%	88,00%	87,00%	86,00%	87,10%	88,40%
Tx de facturation	115,47%	123,30%	120,90%	120,97%	120,53%	120,19%	123,36%	120,48%	119,18%	118,24%	119,20%	121,38%
MOIS PAR MOIS												
Heures Réalisées	157 730	140 198	151 270	150 819	138 304	153 496	121 405	24 184	146 785	157 948	138 969	121 441
Heures Facturées	182 131	185 225	175 709	182 756	164 044	182 050	182 965	150 019	161 379	175 690	178 565	179 596

- 2012 contrats d'accueil régulier ont été enregistrés.
- 328 contrats d'accueil occasionnel ou d'urgence ont été enregistrés.

TAUX DE PSU: DETAIL PAR STRUCTURES				
Structures	Heures facturées	Heures réalisées	Taux de facturation	Taux de PSU
total MACMAF	1 945 129	1 602 546	121,38%	
AIX DSP AGORA	135 404	112 353	120,52%	4,59
AIX DSP AQUARELLE	109 952	89 654	122,64%	4,59
AIX DSP ATELIER	64 740	51 091	126,72%	4,59
AIX DSP BABY SYMPHONIE	92 566	74 681	123,95%	4,59
AIX DSP BERLINGOT	91 495	74 991	122,01%	4,59
AIX DSP BOUTCHOUS	86 082	71 234	120,85%	4,59
AIX DSP CACHE CACHE	99 513	85 286	116,68%	4,69
AIX DSP CALIN CALINE	88 634	71 339	124,24%	4,59
AIX DSP CONTINES	74 218	63 935	116,08%	4,69
AIX DSP ENFANTS DU WALLON	124 601	98 117	126,99%	4,59
AIX DSP FRANCOISE DOLTO	101 019	85 210	118,55%	4,59
AIX DSP GRAINES D ETOILES	137 498	114 117	120,49%	4,59
AIX DSP ILE AUX ENFANTS	133 120	112 246	118,60%	4,59
AIX DSP PETIT JARDIN	93 801	78 270	119,84%	4,59
AIX DSP PIN D EPICES	80 206	66 278	121,01%	4,59
AIX DSP PIRQUETTE	54 963	44 495	123,53%	4,59
AIX DSP POM D HAPPY	139 940	114 142	122,60%	4,59
AIX DSP RIBABELLE	138 056	112 793	122,40%	4,59
AIX DSP TIPI	64 628	52 984	121,98%	4,59
AIX DSP TOM POUCE	34 693	29 335	118,26%	4,59

Nous pouvons constater qu'un berceau permet d'accueillir plus d'un enfant et répond donc aux besoins de plusieurs familles à la fois.

En moyenne 1 berceau a permis d'accueillir **2,8 enfants**.

Activité des crèches satellites : le recrutement des assistantes maternelles salariées se heurte au domaine des assistantes libérales, nous devons constater une carence dans le recrutement de ces dernières. Le choix des familles se porte très majoritairement sur l'accueil en collectivité.

ACTIVITE CRECHE SATELLITES: POINT PAR STRUCTURES 2014				
Structures	Nbre Ass. mat.	Agrément Ass. mat.	Nbre d'Enfts Accueillis	Heures Facturées
AIX DSP AGORA	1	2	6	7 135
AIX DSP BERLINGOT	0	0	0	0
AIX DSP BOUTCHOUS	1	2	2	3 081
AIX DSP CACHE CACHE	1	2	7	7 730
AIX DSP CONTINES	1	2	5	5 924
AIX DSP ENFANTS DU WALLON	1	3	6	6 500
AIX DSP FRANCOISE DOLTO	1	2	3	6 180
AIX DSP POM D HAPPY	0	0	0	0
AIX DSP TOM POUCE	0	0	0	0
Total	6		29	36 549

SEQUENCES DE FACTURATION : REPARTITION EN NOMBRE ET POURCENTAGE PAR STRUCTURES

Structures	Nbre d'Inscrits	0-5H		6H-7H		8H-9H		10H - +	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
AIX DSP AGORA (dont crèche ÉTÉ)	200	2	1,00%	3	1,50%	95	47,50%	100	50,00%
AIX DSP AQUARELLE	111	2	1,80%	1	0,90%	77	69,37%	31	27,93%
AIX DSP ATELIER	78	2	2,56%	2	2,56%	46	58,97%	28	35,90%
AIX DSP BABY SYMPHONIE	89	3	3,37%	4	4,49%	58	65,17%	24	26,97%
AIX DSP BERLINGOT	88	5	5,68%	4	4,55%	57	64,77%	22	25,00%
AIX DSP BOUTCHOUS	88	3	3,41%	4	4,55%	50	56,82%	31	35,23%
AIX DSP CACHE CACHE	92	7	7,61%	7	7,61%	42	45,65%	36	39,13%
AIX DSP CALIN CALINE	92	5	5,43%	7	7,61%	52	56,52%	28	30,43%
AIX DSP CONTINES	72	1	1,39%	6	8,33%	53	73,61%	12	16,67%
AIX DSP ENFANTS DU WALLON	121	3	2,48%	12	9,92%	50	41,32%	56	46,28%
AIX DSP FRANCOISE DOLTO	102	0	0,00%	1	0,98%	44	43,14%	57	55,88%
AIX DSP GRAINES D ETOILES	131	4	3,05%	5	3,82%	72	54,96%	50	38,17%
AIX DSP ILE AUX ENFANTS	130	5	3,85%	3	2,31%	72	55,38%	50	38,46%
AIX DSP PETIT JARDIN	91	8	8,79%	3	3,30%	44	48,35%	36	39,56%
AIX DSP PIN D EPICES	88	6	6,82%	14	15,91%	33	37,50%	35	39,77%
AIX DSP PIROUETTE	64	3	4,69%	9	14,06%	39	60,94%	13	20,31%
AIX DSP POM D HAPPY	139	7	5,04%	5	3,60%	82	58,99%	45	32,37%
AIX DSP RIBAMBELLE	138	4	2,90%	7	5,07%	73	52,90%	54	39,13%
AIX DSP TIPI	65	2	3,08%	3	4,62%	33	50,77%	27	41,54%
AIX DSP TOM POUCE	33	3	9,09%	2	6,06%	12	36,36%	16	48,48%
TOTAL	2012	75	3,73%	102	5,07%	1084	53,88%	751	37,33%

Centres de loisirs

	ACTIVITE HORS CRECHES 2014			
	Les Aquanautes	ALSH La Petite Troupe	ALSH Les P'tits Mousses	Total 2014
Nombre moyen d'enfants accueillis	3	38	33	
Capacité Théorique	578	38 115	46 585	85 278
Nombre d'heures réalisées	160	31 879	27 712	59 751
Nombre d'heures facturées	180	25 503	22 170	47 853
Taux d'occupation réel	27,71%	83,64%	59,49%	70,07%
taux d'occupation financier	31,17%	66,91%	47,59%	56,11%

Dans le cadre de la réforme des temps scolaires, l'activité ALSH s'est contractée sur la dernière partie de l'année avec une évolution globale annuelle de -1 %.

5.3. DONNEES FINANCIERES

5.3.1. COMPTE DE RESULTAT

L'année 2014 est marquée par la décroissance continue du contrat moyen de réservation suite à la mise en place du nouveau règlement de fonctionnement en mai 2013.

Outre l'amortissement des immobilisations constaté à 100 % des provisions ont été constituées pour couvrir certains risques sociaux et la remise en état des locaux du siège pour lequel le bail n'a pas été renouvelé au-delà de juillet 2015.

DSP AIX EN PROVENCE en k€ annuel sans variations du coût de la vie	REALISE 2012	REALISE 2013	REALISE 2014
Participation Familles	3 136	3 233	3 147
Prestation CAF	6 215	6 306	5 848
Total PSU	9 351	9 539	8 995
Subvention Commune	4 514	4 900	5 162
Recette Entreprises	280	304	371
Autres	330	194	206
Total Recettes	14 475	14 937	14 734
Achats, autres charges externes	1 793	1 853	1 898
Frais de siège (support)	1 461	1 410	1 368
Impôts et Taxes	825	942	750
Coûts de personnel	9 748	10 081	10 156
Autres Charges	2	0	0
Dotations aux Amortissements	285	287	510
Total Charges Exploitation	14 114	14 573	14 682
Résultat Financier	-19	3	70
Résultat Exceptionnel	-312	-55	-71
Impôts sur les sociétés	44	-157	-27
Résultat Net avant CICE et CIF	74	155	24
Crédit Impôts CICE et CIF		382	519
Résultat Net après CICE et CIF		537	543

5.3.2. DONNEES COMPTABLES : DETAIL DES IMMOBILISATIONS

Afin de faciliter la préparation de l'appel d'offres du contrat de délégation les immobilisations sont été amorties à 100 % ce qui permet d'avoir une valeur de bien de reprise proche de 0.

6. DES LOCAUX GERES EN « BON PERE DE FAMILLE »

6.1. SYNTHESE

Les budgets d'équipement et de renouvellement ont été maintenus en 2014. Ce qui a permis de compléter les budgets municipaux sur le renouvellement des équipements.

Nous avons choisi de privilégier le recours à des sociétés spécialisées sur les travaux complexes et de confier aux factotums les petits travaux ou travaux d'embellissements, et ce pour optimiser les budgets.

6.2. ASSURANCES

Les polices d'assurances du groupe LPCR qui ont été souscrites couvrent l'ensemble des risques propres à l'exploitation :

- En matière de responsabilité civile
 - En matière de multirisques
- Les attestations d'assurances sont fournies en annexe du présent rapport

6.3. UNE GESTION DES LOCAUX « EN BON PERE DE FAMILLE »

Dans un contexte de fin de contrat de délégation LPCR a continué à assurer une gestion en bon père de famille de la Délégation de service public marquée par un renouvellement régulier des matériels équipements

6.4. RENOUELEMENT DES BIENS ET CONSOMMATIONS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION

Le montant des renouvellements réalisés sur les équipements et les jouets et autres matériels éducatifs s'élève 137 294 € TTC.

En dehors du poste nourriture, l'ensemble des consommables y compris le linge et le matériel de restauration, représente 156 122 €

GLOBAL	293 416,55
Consommables	38 227,47
Equipement (mobilier)	84 565,43
Jouets et matériels éducatifs	52 729,27
Produits Entretien	64 875,47
Fêtes et réception	7 949,47
Lingerie	9 514,19
Pharmacie	7 936,62
Couches	14 999,60
Electroménager	12 619,03

6.5. SOUS-TRAITANCE - ENTRETIEN (CONTRACTUEL)

ENSEMBLE DES CRECHES DSP AIX	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
CLIM/CHAUFFAGE	H ST PAUL	2 / an
VMC	H ST PAUL	2 / an
JARDIN	PALAPOUL	Au moins 5 / an
NETTOYAGE VITRES	Top net 13	1 / an
NETTOYAGE MONOBROSSE	Top net 13	1 / an
NUISIBLES	RENTOKILL	6 / an
EXTINCTEURS	MSI	1 / an
AIRE DE JEUX	APAVE	1 / an
ALARME	PER	1 / an

6.6. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

La réglementation sur les Etablissements Recevant du Public ainsi que le Code du Travail (imposent la réalisation d'exercices d'évacuation dans les établissements.

Deux exercices d'évacuation ont été organisés dans les crèches en 2014.

Cette organisation est sous la responsabilité conjointe de la direction de LPCR et de la directrice de la crèche

Afin de préparer au mieux le personnel des crèches à cet exercice d'évacuation, un protocole d'évacuation a été rédigé par le service Hygiène et sécurité des petits chaperons rouges. Ce document présente les règles générales à respecter dans le cadre d'une évacuation incendie.

Après l'exercice d'évacuation une fiche d'observation est remplie par la directrice de la crèche. Ce questionnaire a pour vocation d'établir un état des lieux de l'organisation en matière de lutte contre l'incendie dans les crèches.

2014		
Crèche	Date 1er exercice d'évacuation 1er semestre	Date 2nd exercice d'évacuation 2nd semestre
L'Agora	27/05/2014	28/10/2014
L'Aquarelle	27/05/2014	28/10/2014
L'Atelier	03/06/2014	20/11/2014
Baby Symphonie	10/06/2014	02/09/2014
Berlingot	30/05/2014	09/10/2014
Boutchous	03/06/2014	02/10/2014
Cache-cache	22/05/2014	24/10/2014
Calin Caline	19/05/2014	29/10/2014
Les contines	28/05/2014	31/10/2014
Enfants du wallon	26/05/2014	27/10/2014
Françoise Dolto	20/05/2014	15/10/2014
Graines d'étoile	10/06/2014	29/10/2014
Ile aux enfants	22/05/2014	30/10/2014
Petit jardin	27/05/2014	29/10/2014
Petite troupe	04/06/2014	20/11/2014
Pin d'épices	09/05/2014	20/11/2014
Pirouette	07/07/2014	30/10/2014
Pom d'Happy	25/04/2014	09/10/2014
P'tit mousses	03/06/2014	20/11/2014
La ribambelle	30/05/2014	30/10/2014
Le tipi	19/05/2015	29/10/2014
Tom pouce	30/04/2014	23/10/2014

La formation « **Animateur, relais, prévention** » qui dure 28 heures est une formation qui contient plusieurs modules : pédagogie, animation de la chasse aux risques, sensibilisation aux risques

chimiques, Gestes et postures et un module Gestion de l'évacuation dans lequel il y a un atelier sur la manipulation de l'extincteur.

Cette formation a été suivie par les directrices, les directrices adjointes et les coordinatrices afin qu'elles puissent conduire des sensibilisations auprès de leurs équipes sur ces différentes thématiques.

7. CONCLUSION ET OBJECTIFS 2015

7.1. CONCLUSION

Dans un contexte difficile marqué par les incertitudes liées au renouvellement futur de la Délégation et la mise en œuvre progressive du nouveau règlement de fonctionnement , Les Petits Chaperons Rouges ont assuré une gestion qui a permis de satisfaire toujours plus de familles aixoises avec un haut niveau de satisfaction.

8. ANNEXES

8.1. JUSTIFICATIFS

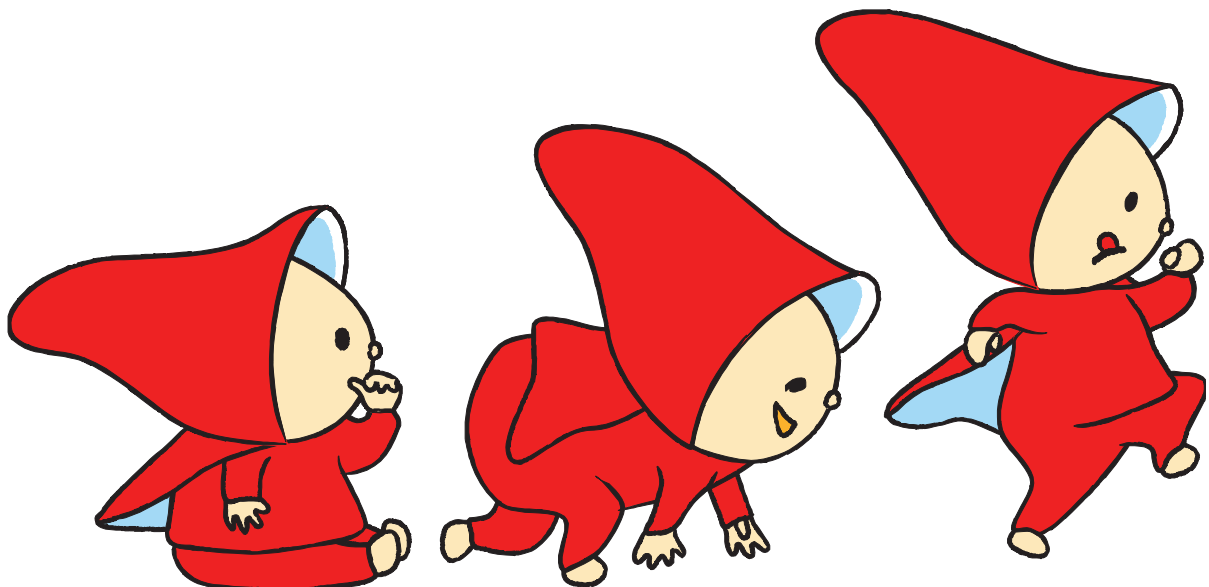
- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes
- Attestations d'assurances
- Attestation URSSAF
- Attestation fiscale



LES PETITS CHAPERONS ROUGES

il fait bon grandir avec nous!

Toute l'équipe des Petits Chaperons Rouges reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.





Audit Conseil Holding

Audit Conseil Holding
58, bis rue de la Chaussée d'Antin
75 009 Paris
Tél. : 01.53.20.44.80
Fax : 01.53.20.44.85

LPCR DSP AIX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

S.A.R.L. au capital de 100 000 euros
810, chemin Saint-Jean de Malte
13290 Les Milles - Aix en Provence
R.C.S. AIX 508 776 150

Ce rapport contient 15 pages

LPCR DSP AIX
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LPCR DSP AIX tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'expression exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe intitulée « Faits marquants de l'exercice » relative à la poursuite de la convention avec la Ville d'Aix en Provence.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérifications et informations spécifiques

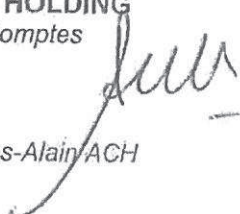
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant, et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 11 mai 2015

AUDIT CONSEIL HOLDING
Commissaire aux Comptes

Représenté par Yves-Alain ACH
Associé



Bilan Actif

LPCR DSP AIX

Période du 01/01/14 au 31/12/14

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	98 616	98 616		
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	212 969	212 969		65 956
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 464		2 464	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	314 049	311 585	2 464	65 956
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	441 684	441 684		(12 340)
Autres immobilisations corporelles	537 067	537 067		233 778
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	978 751	978 751		221 439
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	27 550		27 550	27 550
TOTAL immobilisations financières :	27 550		27 550	27 550
ACTIF IMMOBILISÉ	1 320 350	1 290 336	30 014	314 945
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	433 408		433 408	465 957
Autres créances	4 679 121		4 679 121	3 162 858
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 112 528		5 112 528	3 628 815
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	133 426		133 426	16 412
Charges constatées d'avance	6 583		6 583	20
TOTAL disponibilités et divers :	140 009		140 009	16 431
ACTIF CIRCULANT	5 252 537		5 252 537	3 645 246
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	6 572 887	1 290 336	5 282 551	3 960 191

Bilan Passif

LPCR DSP AIX

Période du 01/01/14 au 31/12/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 100 000	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	10 000	8 209
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	35 965	35 965
Report à nouveau	422 897	(113 761)
Résultat de l'exercice	542 680	538 449
TOTAL situation nette :	1 111 543	568 862
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 111 543	568 862
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	118 000	
Provisions pour charges	88 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	206 000	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		9 447
Emprunts et dettes financières divers	48 197	136 496
TOTAL dettes financières :	48 197	145 944
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 376	879 699
Dettes fiscales et sociales	2 426 039	2 280 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	456 247	78 155
TOTAL dettes diverses :	3 864 661	3 238 385
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	52 150	7 000
DETTES	3 965 008	3 391 328
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 282 551	3 960 191

Compte de Résultat (Première Partie)

LPCR DSP AIX

Période du 01/01/14 au 31/12/14

RUBRIQUES	France	Export	Net (N)	Net (N-1)
			31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 006 131		9 006 131	8 691 951
Chiffres d'affaires nets	9 006 131		9 006 131	8 691 951
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 039 411	6 477 652
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			147 766	130 652
Autres produits			(266)	1 398
PRODUITS D'EXPLOITATION			15 193 042	15 301 652
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			31 965	34 762
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			2 503 827	2 472 348
TOTAL charges externes :			2 535 792	2 507 111
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			750 483	944 486
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			7 958 155	7 798 113
Charges sociales			3 359 295	3 302 108
TOTAL charges de personnel :			11 317 451	11 100 221
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			303 829	287 394
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			206 000	
TOTAL dotations d'exploitation :			509 829	287 394
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 968	851
CHARGES D'EXPLOITATION			15 117 522	14 840 063
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			75 519	461 589

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LPCR DSP AIX

Période du 01/01/14 au 31/12/14

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2014	Net (N-1) 31/12/2013
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	75 619	461 589
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	69 631	42 929
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	69 631	42 929
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	36	40 299
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	36	40 299
RÉSULTAT FINANCIER	69 695	2 630
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	145 114	464 219
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	927	9 928
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	927	9 928
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	71 518	69 309
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	71 518	69 309
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(70 591)	(59 381)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	24 054	91 348
Impôts sur les bénéfices	(492 211)	(224 959)
TOTAL DES PRODUITS	15 263 600	15 354 510
TOTAL DES CHARGES	14 720 919	14 816 061
BÉNÉFICE OU PERTE	542 680	538 449

LPCR DSP AIX

S.A.R.L au capital de 100 000 euros

R.C.S. AIX 508 776 150

Siège Social : 810 chemin Saint Jean de Malte
13090 AIX EN PROVENCE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2014

1. PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 décembre 2014 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 282 551 euros.

Le résultat net comptable est un résultat bénéficiaire de 542 680 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le code de commerce et le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Actif immobilisé : les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition,
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique,
- Règlement sur les actifs : la société s'est conformée aux règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 2004-06 à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005. La première application de ces règlements n'a eu aucun effet sur les capitaux propres d'ouverture ou sur le résultat de l'exercice.
- Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'achat à la banque.
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, la valeur d'inventaire étant déterminée en fonction d'éventuels problèmes de recouvrement ou de l'existence de procédures judiciaires ou contentieuses,
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Aucune provision n'a été comptabilisée au 31/12/2014. Compte tenu de l'ancienneté des salariés acquises au cours des années précédentes la délégation de gestion des crèches de la Mairie d'Aix en Provence, les indemnités de départ à la retraite sont prises en charge par l'autorité délégante.

2.2 Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2014 a été constaté pour un montant de 432 657 €.

Le produit du CICE, propre à l'entreprise, comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Le Crédit d'Impôt contribue à l'effort continu de développement de la société.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La convention conclue entre la Ville d'Aix en Provence et LPCR DSP Aix a été prolongée d'une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 juin 2015.

La Ville d'Aix en Provence a lancé la consultation pour le renouvellement de la délégation de service public pour la gestion de ses structures petite enfance.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement d'importance n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

5. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes :

Brut (en euros)	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Poste à poste	A la clôture
Immobilisations incorporelles	311 585	2 464			314 049
Immobilisations corporelles	962 317	16 434			978 751
Immobilisations financières	27 550				27 550
TOTAL	1 301 452	18 898			1 320 350

Amortissements

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	245 630	65 956		311 586
Immobilisations corporelles	740 878	248 372	10 499	978 751
Immobilisations financières				
TOTAL	986 507	314 328	10 499	1 290 336

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont pour partie composées de frais d'établissement. Le total des frais inscrit à l'actif du bilan s'élève à 98 616 euros. Ils correspondent aux honoraires et frais des différents conseils de nature comptables, juridique et d'études des opérations.

Ces frais sont amortis sur un mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées d'agencements, de matériels informatiques et mobiliers nécessaires à l'exploitation de l'activité.

Modalités d'amortissement

Nature des biens immobilisés	Durée	Mode
Installations et agencements	10 ans	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau et info	4 ans	Linéaire

Immobilisations financières :

Elles sont constituées de dépôt de garantie.

Les immobilisations financières font l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité (appréciée en fonction de plusieurs critères, activité, rentabilité et transaction récente) est inférieure à la valeur comptable.

Créances de l'actif circulant :

Etat des créances au 31/12/2014	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an
De l'actif circulant			
- Créances clients	433 408	433 408	
- Personnel et comptes rattachés	37 478	37 478	
- Créances fiscales et sociales	450 145	450 145	
- Groupes et associés	2 786 183	2 786 183	
- Produits à recevoir	1 405 315	1 405 315	
- Divers	6 583	6 583	
TOTAL	5 119 112	5 119 112	0

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Produits à recevoir (en euros)	Montant
Clients et comptes rattachés	60 667
Créances collectivités publiques	1 405 302
TOTAL	1 465 969

6. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social :

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis	1 000	100 euros	100 000 euros
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1 000	100 euros	100 000 euros

Tableau de variation des capitaux propres :

Capitaux propres	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital social	100 000			100 000
Primes d'émission				
Réserve légale	8 209	1 791		10 000
Réserves statutaires ou contractuelles	35 965			35 965
Réserves réglementées				
Report à nouveau	<113 761>	536 658		422 897
Résultat de l'exercice	538 449	542 680	<538 449 >	542 680
TOTAL	568 862	1 081 129	<538 449>	1 111 542

Provisions pour risques et charges :

Au 31 décembre 2014 aucune reprise de provision n'a été comptabilisée.

Provision pour risques : 118 000 euros

Provision pour charges : 88 000 euros

Dotations aux Provisions pour risques et charges : 374 000 euros

Compte tenu de la faiblesse de l'ancienneté de l'effectif et du turn over de personnel des crèches, les engagements de fin de carrière ont un caractère non significatif.

A ce titre, aucune provision n'est constituée au 31/12/2014.

Etat des dettes :

Etat des dettes par échéances	Montant total	De 0 à 1an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts & dettes financières	48 197	48 197		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Fournisseurs et comptes rattachés	982 376	982 376		
Dettes fiscales et sociales	2 426 039	2 426 039		
Produits constatés d'avance	52 150	52 150		
Autres dettes	456 247	456 247		
Total	3 965 008	3 965 008	0	0

Charges à payer par postes du bilan :

Charges à Payer	Montant
Fournisseurs	257 619
Dettes sociales	1 402 565
Dettes fiscales	137 403
Total	1 797 587

Produits constatés d'avance : 52 150 euros

7. OPERATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION

	Avec LPCR GROUPE K€
<u>Comptes de bilan :</u>	
Clients et comptes rattachés	353 115
Fournisseurs	511 535
Compte/courant	
Autres créances	
<u>Comptes de résultat :</u>	
Production vendue	527 351
Produits financiers	69 631
Produits exceptionnels	
Transfert de charges	
Autres achats et charges externes	511 535
Charges financières	

8. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

8.1 Résultat d'exploitation

L'exercice clos au 31 décembre 2014 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 542 680 euros.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 75 519 euros au 31 décembre 2014.

Les produits d'exploitation réalisés sur l'exercice s'élèvent à 15 193 042 euros.

Le chiffre d'affaires de la société se compose principalement de revenus liés à des prestations d'accueil et de garde de jeunes enfants âgés de 3 mois à 3 ans révolus. Ces prestations sont reconnues dans le chiffre d'affaires quand le service est rendu.

Détail des produits d'exploitation par nature :

	Montant (k€)
Facturation Entreprises / Mairie	5 174 293
Participations Parents	3 147 300
Prestations CAF	5 902 578
Facturation Groupe	175 979
Conseil Général	191 620
Autres Produits	601 272
Total	15 193 042

8.2 Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 69 595 euros. Il est constitué de :

Produits financiers :	69 631 €
Charges financières :	< 36 > €
	69 595 €

Les produits financiers sont constitués de revenus de placement.

Les charges financières sont composées de frais financiers sur emprunt.

8.3 Résultat exceptionnel

Produits exceptionnels :	927 €
Charges exceptionnelles :	71 518 €
	<70 591> €

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de provision pour litiges.

9. SITUATION FISCALE LATENTE ET CONDITIONNELLE

Néant

10. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux :

Les dirigeants et mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération directe ou indirecte au titre de l'exercice 2014.

Effectif moyen : 379

Engagements et garanties :

Engagements reçus :

Cautionnement solidaire de LPCR GROUPE de l'ensemble des obligations de sa filiale LPCR DSP AIX dans le cadre du contrat de délégation de service public pour la gestion des crèches de la Ville d'Aix en Provence.

Cautionnement solidaire et indivisible de la société LPCR GROUPE en garantie du prêt à hauteur de 1.000.000 euros auprès de la Caisse d'Epargne.

Cautionnement mutuel de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS en garantie du prêt à hauteur de 304 500 euros auprès de la Caisse d'Epargne.



Audit Conseil Holding

Audit Conseil Holding
58, bis rue de la Chaussée d'Antin
75 009 Paris
Tél. : 01.53.20.44.80
Fax : 01.53.20.44.85

LPCR DSP AIX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2014

S.A.R.L .au capital de 100 000 euros
810, chemin Saint-Jean de Malte
13290 Les Milles - Aix en Provence
R.C.S. AIX 508 776 150

Ce rapport contient 4 pages

LPCR DSP AIX
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Associés,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions intervenues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conventions intervenues avec la société LPCR GROUPE

Nature et objet : Convention de trésorerie

Modalités : Votre société a conclu le 2 janvier 2013, une convention de trésorerie avec la société LPCR GROUPE, avec effet au 1^{er} janvier 2012, pour une durée indéterminée. Selon cette convention, votre société et la société LPCR GROUPE, dans le cadre de leurs relations mères-filiales et leurs opérations commerciales, pourront être amenées à réaliser des opérations financières donnant lieu à des mouvements de trésorerie. Les avances de trésorerie seront remboursées par l'une ou l'autre des sociétés lorsque la situation de trésorerie le permettra et donneront lieu à une rémunération au taux fixe annuel de 2.5%, ajusté en fonction de l'évolution des taux du marché.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le montant des intérêts facturés par votre société s'est élevé à 69 631 euros. À la clôture de l'exercice, le compte courant de la société LPCR GROUPE présente un solde débiteur de 2 726 629 euros.

Nature et objet : Sous-location

Modalités : Votre société a conclu le 15 juillet 2009, une convention de sous location avec la société LPCR PACA (société fusionnée dans LPCR GROUPE). Selon cette convention, votre société s'engage à sous louer à la société LPCR PACA la moitié de ses locaux sis 810 Chemin de Saint Jean de Malte à Aix en Provence. Cette sous location est conclue pour une durée de 9 ans, commençant à courir le 15 juillet 2009 pour se terminer le 14 juillet 2018, moyennant un loyer annuel de 59 800 euros TTC.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, votre société a facturé à la société LPCR GROUPE un montant global de 70 522 euros pour cette convention.

Nature et objet : Prestations de services

Modalités : Votre société a conclu le 5 janvier 2009, une convention de prestations de services avec la société LPCR PACA (société fusionnée dans LPCR GROUPE). Selon cette convention, la société LPCR PACA assurera pour votre compte, des prestations de direction pédagogique, de direction des ressources humaines, des prestations administratives, comptables, juridiques, financières et des prestations de coordination de crèches. En rémunération de l'ensemble des prestations effectuées, la société LPCR PACA recevra un montant prévisionnel de 150 000 euros par an. Cette rémunération pourra faire l'objet d'une révision annuel après autorisation préalable des organes de direction.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société LPCR GROUPE vous a facturé un montant global de 511 535 euros pour cette convention.

Nature et objet : Prestations commerciales

Modalités : Votre société a conclu le 4 janvier 2010, une convention de prestations commerciales avec la société LPCR PACA (société fusionnée dans LPCR GROUPE). Selon cette convention, la société LPCR PACA, en sa qualité de siège administratif pour le sud, commercialise les places auprès des entreprises et collectivités dans les crèches de la ville d'Aix en Provence, pour le compte de votre société. En rémunération de cette prestation, votre société facturera à la société LPCR PACA, pour chaque berceau vendu dans une des crèches de la ville d'Aix en Provence, un montant forfaitaire de 7 000 euros par place et par an. Cette rémunération sera facturée annuellement à terme échu à la société LPCR PACA.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, votre société a facturé à la société LPCR GROUPE un montant global de 436 834 euros pour cette convention.

Nature et objet : Prestations de services réciproques

Modalités : Votre société a conclu le 2 janvier 2009, une convention de prestations de services avec la société LPCR PACA (société fusionnée dans LPCR GROUPE). Selon cette convention, votre société assurera pour le compte de la société LPCR PACA, des prestations effectuées au titre de sa mission de ressources humaines et de gestion administrative et comptable. En rémunération de l'ensemble des prestations effectuées, votre société recevra de la société LPCR PACA un montant équivalent aux dépenses réelles engagées par votre société. Cette rémunération pourra faire l'objet d'une régularisation en fin d'année.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, votre société a facturé à la société LPCR GROUPE un montant global de 175 979 euros pour cette convention.

Fait à Paris, le 11 mai 2015

AUDIT CONSEIL HOLDING
Commissaire aux Comptes

Représenté par Yves-Alain ACH
Associé

